

# Chroniques Monistroliennes

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE MONISTROL-SUR-LOIRE

## *Les Charbonnel*



## *une famille dans la Révolution*

par Philippe et Madeleine Moret

# LE MOT DU PRESIDENT

" Un vieillard qui disparaît  
C'est une bibliothèque qui brûle "



Ainsi, notre Président et doyen de Monistrol, Monsieur Eugène Proriol s'est éteint doucement le 10 mai dernier, dans sa 105<sup>e</sup> année.

Toujours aussi droit, il avait gardé une mémoire extraordinaire et nous étions fiers de le compter parmi les Amis de la Société d'Histoire. C'est avec plaisir qu'il parlait des années de sa jeunesse et de son activité. Plaisir que j'aimais partager et qui me met avec insistance cette maxime en tête.

Une bibliothèque c'est quelque chose qu'on ne consulte pas tous les jours, mais que l'on sait être là à disposition pour une date à retrouver, un souvenir à confirmer. J'étais heureux de rencontrer notre doyen et j'avais quelque fois recours à son étonnante mémoire pour préciser un souvenir de son époque. Quand nous avons fait l'inventaire des "bistrots entre les deux guerres", il avait pris un grand intérêt à retrouver tous les cafés qu'il connaissait bien par son métier. Son aide avait été précieuse pour les situer, et sur presque chacun d'eux, il aurait pu citer une anecdote amusante.

Combien je regrette de ne pas l'avoir consulté plus souvent. Lequel d'entre nous, il est vrai, n'a-t-il pas dit: Ah! si mon père, ou tel ancien était encore là, que de choses il pourrait nous raconter sur son époque. Mais quand ils étaient là, on n'a pas su prêter beaucoup d'attention à ce qu'ils nous racontaient, parce que l'on avait en tête des soucis plus pressants peut-être, mais aussi parce qu'on n'avait pas la sagesse de savoir écouter et faire profit de tous ces souvenirs d'autrefois.

Maintenant que les regrets ne servent à rien, essayons de profiter des quelques anciens qui restent pour leur demander de nous parler de leur temps?. Nous-mêmes qui avons vécu une période qui n'a plus cours, des évènements qui s'oublient si vite, sachons en faire part autours de nous, le dire à nos proches ou mieux encore l'écrire. Ce sera précieux plus tard pour les jeunes qui nous suivent et qui, heureusement s'intéressent de plus en plus à l'histoire locale.

Comme notre Président d'Honneur, puissions-nous garder jusqu'à la fin une mémoire aussi fidèle pour transmettre autour de nous, "la mémoire du passé".

P. BONCHE

## LES CHARBONNEL-JUSSAC : UNE FAMILLE DANS LA REVOLUTION

## AUTOUR DU "RECIT D'EMILIE"

Fascicule 1

## INTRODUCTION

3

I. LA REVOLUTION D'EMILIE (le récit du Sacré-Coeur) 17

II. LE DOSSIER DE LA LEGENDE 49

Abbé FRAISSE : Notes sur Catherine de Charbonnel	51
Hippolyte de Chabron : Alexandrins pour une légende	56

III. APPENDICES : DANS LA "MAISON DES ANTONINS" 61

A. La bibliothèque Charbonnel-Jussac	65
B. Vente des linges et effets	73
C. Visite d'inventaire	79

Fascicule 2

IV. NOTICES 85

1. Mademoiselle Félicité à Saint-Cyr (1785-1792)	87
2. Un officier du Roi (1765-1791)	97
3. Dans le mouvement de 1789	111
4. Parcours d'un émigré (1791-1793)	115
5. Joseph de Charbonnel-Jussac: de l'émigration au maquis (1791-1798)	123
6. Chronologie d'une survie (1792-1796)	133
7. Le serment de liberté-égalité (1792)	161
8. Un cantique clandestin (1798)	163

SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

170

## INTRODUCTION

Il n'est pas, sur les évènements de la Révolution à Monistrol, de témoignage plus intéressant et plus vivant que celui qu'on va lire. C'est la Révolution vue à travers une jeune fille timide et résolue : Emilie de Charbonnel-Jussac.

Sur ces dix années dramatiques, la documentation abonde. Mais elle provient presque tout entière de ceux qui ont fait la Révolution. Ceux qui l'ont subie ou combattue n'y apparaissent que par instants, dans un procès-verbal d'interrogatoire, une lettre de pétition, un mot de dénonciation, un mandat d'arrestation. La Haute-Loire, si chouannante qu'elle ait été, n'échappe pas à ce biais. Son histoire archivée et son histoire vraie ne coïncident pas.

Certes, on a vu paraître, dans le cours du dix-neuvième siècle, un certain nombre de textes qui ont présenté l'autre face de la décennie : celle des victimes et des rebelles, de l'insoumission des conscrits et du culte clandestin. L'abbé Péala dans sa Conférence ecclésiastique sur les martyrs de la Révolution (1845), l'abbé Cornut dans ses Causeries historiques (1865), pour ne citer que les plus marquants, ont recueilli, de première ou de seconde main, nombre de témoignages. La mémoire contre-révolutionnaire transmettait ainsi des faits inconnus ou mal connus, mais naturellement elle triait, elle embellissait, elle noircissait, elle déformait – jusqu'à sa propre vérité. Les récits authentiques de contemporains sont très rares, tel le Journal de captivité de la famille du Peloux Saint-Romain en 1794, publié en 1888.

Le récit que nous présentons n'entre pas à proprement parler dans cette dernière catégorie ; il s'y rattache pourtant. Emilie de Charbonnel Jussac n'a pas elle-même rédigé ses souvenirs. Mais elle les a contés cent fois à des auditrices admiratives et fidèles, qui ont voulu, la narratrice étant morte, ressusciter la narration.

\*

\* \* \*



La Mère Catherine de Charbonnel sur son lit de mort (août 1856)

Brièvement, essayons d'évoquer le personnage de notre héroïne. Quand, au printemps 1789, son père, capitaine d'artillerie, est élu député suppléant d'une noblesse libérale aux Etats Généraux, elle a 14 ans. Quand, au printemps 1791, son père va rejoindre l'armée de Condé, emmenant son fils encore gamin, et laissant à Monistrol sa femme et ses trois filles, elle a 16 ans. Quand au printemps 1794, la Terreur jette en prison sa mère, ses deux tantes, ses grands-parents et sa grand-tante, bref toute sa famille vivant à Monistrol, et qu'elle reste seule avec ses deux sœurs plus jeunes, elle a 19 ans. Quand dans les allers et retours de la tolérance et de la persécution, elle court les messes célébrées par des prêtres pourchassés dans des granges tenues secrètes ou qu'elle organise sur la terrasse du Flachat une messe-provocation où se pressent des milliers de fidèles, elle a 21 ans. Quelle formation !

De son apparence, nous n'avons que celle qu'un photographe fixa sur son lit de mort: cerné par le noir et le blanc de la coiffe, un visage amaigri, mais fort. Nous savons Emilie de petite taille, et d'une santé à toute épreuve. Pour le moral, le récit nous instruira suffisamment. Notons seulement ce trait physique qui révèle une nature timide, introvertie, mais que le devoir habite et porte comme au-delà d'elle même : dans la vie courante, elle avait un défaut de prononciation, "ce zézaiement du premier âge, qui était l'âge de son âme", selon le mot d'une de ses consœurs (1); mais quand elle enseignait, sa diction devenait parfaite.

Emilie ne peut être séparée de sa famille. C'est une Charbonnel. Ce nom fut à la fois la cause de ses épreuves et, au milieu d'elles, une sorte de sauvegarde.

A Monistrol, les Charbonnel du Betz tiennent le premier rang, derrière l'évêque certes. Ils y possèdent plus de domaines et y paient plus d'impôts que n'importe qui. Depuis un demi-siècle, ils ont quitté le Betz pour le Flachat. De chaque côté du ruisseau de Saint-Marcellin, le château de l'évêque et le château des Charbonnel : ils ne s'affrontent pas ; ils se complètent. Les Charbonnel ne jouent aucun rôle institutionnel. Jamais ils n'ont occupé de charges publiques. A Monistrol, seul l'évêque est seigneur. Officiers du Roi, tranquilles propriétaires, ils n'ont jamais compromis le respect qui leur est dû en se mêlant de trop près aux intrigues et aux affaires du pays. L'âge ajoute au respect : le chef de famille est un homme de 80 ans, qui s'exprime dans une élégance nette et sans faute, et dont la plume ne tremble pas.

(1) Mgr Banard, Histoire de Madame Barat, II, p. 297. Dans la suite de cette étude, les citations ou renvois sont seulement identifiés par le nom de l'auteur et la page. On trouvera dans la bibliographie in fine les références précises des ouvrages cités.

Une branche cadette a quitté Monistrol au 17ème siècle, pour s'installer de l'autre côté de la Loire, à Saint-Maurice-en-Gourgois, au-dessus d'Aurec, et à Jussac, sous la Madeleine, - domaine dont elle a pris le nom. En 1773, le lieutenant Michel-Benoît de Charbonnel-Jussac épouse Marie-Etiennette de Charbonnel du Betz, l'une des filles du patriarche du Flachat: les deux branches se sont rejoindes. Elles vont dès lors coexister à Monistrol, mais il ne faut pas les confondre. Le jeune couple Jussac s'installe au cœur de la ville, dans la "maison des Antonins". Le fils et les trois petites filles qui vont y naître bientôt grandissent ainsi sous le regard des gens du bourg. Cela comptera plus tard : les petites demoiselles de Charbonnel font partie du paysage.

Après la tourmente, où le père et le fils périrent en combattants contre-révolutionnaires, les trois demoiselles de Charbonnel-Jussac suivirent des chemins différents. Félicité, devenue Madame de Chabron, vécut à Monistrol, à deux pas de sa maison natale, dont la Révolution l'avait chassée ; elle put même avoir la joie de racheter, de longues années après, pour agrandir son nouveau jardin, celui où elle avait joué petite fille. Toussainte, devenue Madame Jourda de Vaux vécut à Foletier. Le temps des aventures était clos. Emilie quant à elle poursuivit loin de Monistrol le parcours d'une âme peut-être plus inquiète et plus exigeante.

\*

\* \* \*

Peu après la fin des troubles en effet, en 1803, Emilie avait quitté Monistrol pour entrer en religion dans une nouvelle communauté enseignante : le Sacré-Cœur. La Sœur, puis Mère de Charbonnel en devint l'intendante générale et y tint une grande place. Pendant de longues années elle courut la France et l'Europe en diligence pour fonder et inspecter les maisons d'éducation de jeunes filles qui firent la gloire des "Dames du Sacré-Cœur". Ayant atteint un âge avancé, douée d'une excellente mémoire, la Mère de Charbonnel ne manquait pas de raconter à ses cadettes les temps héroïques de la fondation, mais aussi les aventures qu'elle avait vécues dans son Monistrol natal pendant la Terreur.

Après sa mort en 1856, la communauté recueillit ses souvenirs dans une "notice sur la Mère de Charbonnel". Cette notice figurait dans les archives de la congrégation que Mgr Baunard consulta pour écrire son Histoire de la fondatrice, Mère Barat : il y fait allusion à plusieurs reprises. Le livre avait été publié en 1876 et sans doute cela donna-t-il l'idée aux Dames du Sacré-Cœur de publier une biographie de celle qui l'avait si bien secondée. Nous avons retrouvé dans les papiers du général de Chabron, neveu d'Emilie, une lettre que lui

adressa en 1878 sa parente, la sœur de la Rochette, religieuse du Sacré-Cœur elle aussi, et qui sans doute avait été chargée de préparer cette entreprise. Elle lui écrivait :

"Cher Sénateur, je me permets de vous adresser aujourd'hui mon courrier pour Monistrol, dans l'espérance que mieux que personne vous pourrez me donner une réponse positive sur la demande qui vient de m'être faite ; si la famille de Charbonnel pourrait fournir quelques détails plus complets que ceux que je joins à ma lettre, sur Madame de Charbonnel religieuse du Sacré Cœur. En ce moment, on réunit tous les documents que l'on peut se procurer, afin de voir si l'on aura les détails nécessaires pour écrire sa vie d'une manière attachante pour l'auteur qui va y consacrer ses labeurs et pour le public auquel elle sera livrée. Déjà toutes les religieuses de la Société du Sacré Cœur qui ont vécu avec notre Révérende Mère Catherine (1) de Charbonnel ont été priées d'envoyer à Paris leur travail sur sa vie religieuse ; cette partie sera donc complète. Mais l'on réclame plus de détails sur les évènements seulement indiqués sur la feuille que je vous adresse".

Cette "feuille" contenait la copie du passage consacré à Emilie dans la Vie de Madame Barat (p. 85). La sœur de la Rochette ajoutait qu'"avec ce que j'ai entendu dire de votre si bonne mère Madame de Chabron" (la sœur d'Emilie), elle espérait "fournir quelques petites choses utiles". Nous ne savons pas si le général de Chabron envoya les renseignements qu'on lui demandait sur sa tante.

De toute façon, le projet n'aboutit pas, du moins à cette époque. Mais en 1924, le Sacré-Cœur, chassé de France par les lois anticongréganistes mais qui poursuivait ailleurs dans le monde son œuvre enseignante, publia une sorte de mémorial biographique : Religieuses du Sacré-Cœur. C'est une suite de notices individuelles, et l'on y trouve, parmi les toutes premières, celle de la Mère de Charbonnel. Nous pensons qu'elle est la simple reproduction, soit de la notice initiale qu'avait exploitée Mgr Baunard, soit d'une version plus ample mise au point après les recherches menées en 1878.

En effet, M. Yves Néron-Bancel conserve au Flachat un cahier manuscrit qui remonte au 19ème siècle et est une copie de cette notice. Quelques passages sont omis, beaucoup d'expressions sont abrégées, simplifiées. Mais le texte sur lequel cette copie a été prise est manifestement le même que celui qui a été publié en 1924. Ceci nous apporte donc la preuve que la rédaction est ancienne et n'a été modifiée ni dans l'ensemble ni dans le détail lors de la publication.

(1) Emilie avait adopté ce prénom en entrant en religion.

C'est ce texte que nous reproduisons, dans tout son début qui concerne la vie de la jeune Emilie, avant qu'elle devienne sœur Catherine. Les trois volumes des Religieuses du Sacré-Cœur sont pour ainsi dire introuvables et nous avons dû nous reporter à l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale. Ce texte a été fidèlement reproduit par les soins de l'abbé Deléage dans l'Echo paroissial de Monistrol-sur-Loire (1925). Rares sont les amateurs d'histoire qui en possèdent les minces bulletins. Nous avons donc cru utile de redonner ce document au public intéressé.

\*

\* \* \*

Une mise en garde s'impose cependant. Le lecteur peut sans doute se laisser aller au charme et même à la force de l'histoire. De lui-même aussi il saura faire la part de l'exagération partisane. Mais il souhaite savoir s'il peut faire confiance à la vérité des faits qui y sont retracés. Or il faut bien le prévenir qu'elle ne peut être accordée les yeux fermés.

Ces réserves sont de trois ordres :

La mère de Charbonnel, parlant à des Monistroliens, aurait nommé, bien entendu, les lieux et les gens. Parlant à ses sœurs qui n'en avaient aucune connaissances elle disait "une grange", "la maison", "ma tante". Le flou qui s'en suit, non pas toujours mais souvent, ne serait que frustrant pour notre soif de tout savoir ; il est plus gênant sur deux points. D'abord les rédactrices n'ont pas bien saisi que l'histoire Charbonnel oscillait entre deux lieux : le Flachat et la maison des Antonins ; pour elles, seul le Flachat existe vraiment. Ensuite elles s'embrouillent entre les deux tantes d'Emilie ; elles n'ont pas compris en particulier le rôle d'une tante paternelle, restée fille, et forte femme, mademoiselle de Jussac, qui seule de la famille ira tâter des prisons de Paris. De ce transfert dans la capitale de la guillotine, Emilie devait parler avec tant d'émotion que les rédactrices en ont déduit à tort que sa propre mère y fut aussi envoyée.

La seconde réserve porte sur une déformation plus générale. Le texte est écrit dans l'esprit d'une époque où, pour ceux qui ne l'aiment pas, la Révolution se résume dans la Terreur. Ses moments successifs, dont chacun eu son climat très particulier, sa configuration propre d'acteurs et de "réacteurs" sont télescopés, comme les plans dans une image prise au téléobjectif. Du coup disparaissent deux éléments très importants de l'histoire familiale pendant la ou plutôt les révolutions. On occulte le fait que le père d'Emilie ait été l'un des

principaux acteurs du mouvement de 89 en Haute-Loire. Le texte ne peut pas cacher qu'il ait été élu suppléant de Latour-Maubourg aux Etats Généraux, mais il glisse sur le sens politique de cette élection et s'efforce à effacer cette tache en expliquant qu'il "refusa" de siéger: refus sans trace, puisqu'on n'eut jamais l'occasion de remplacer Latour-Maubourg.

De même un silence épais se fait autour de ce quo'n pourrait appeler les "démarches de survie". Quand les trois hommes de la famille en état de se battre ont émigré, on ne peut demeurer en otages au milieu de la Révolution régnante sans avoir des contacts avec elle. Les femmes sont restées avec une mission : sauver les biens. Pour cela il fallut ruser avec la Révolution, solliciter les puissants du jour. La mère d'Emilie alla même jusqu'à divorcer de son mari émigré (que sans doute elle savait déjà mort là-bas sur le Rhin) : le premier divorce jamais prononcé à Monistrol ! Par la suite cet acte fut enfoui dans le plus profond oubli. Les religieuses du Sacré-Cœur n'en soufflent mot : il est douteux que la Mère de Charbonnel leur en ait jamais parlé. Dans l'Emilie que nous présente le récit, nulle compromission n'effleure l'héroïne. Il faut peut-être d'ailleurs distinguer entre la mère et la fille. Le récit nous présente Marie-Etiennette comme une personnalité "un peu effacée" : est-ce le reflet atténué du jugement sévère qu'a pu porter sur les habiletés de la "citoyenne Jussac" l'intransigeante jeunesse de sa fille ? Ne critiquons donc pas trop vite l'air de légende héroïque qui souffle sur le texte : c'est bien de la "révolution d'Emilie" qu'il s'agit, et d'aucune autre. Cela n'enlève rien à la distorsion des faits, et il faudra sur chaque point rétablir la réalité ; mais cette distorsion même fait partie de l'histoire, d'une histoire personnelle.

Enfin la trame générale des évènements est incertaine. Le récit fait durer dix-huit mois, au lieu de trois, la réclusion des Charbonnel à Saint-Didier. Cette erreur en entraîne d'autres, elle crée des invraisemblances et des contradictions. Il devient parfois difficile de restituer sa véritable date à chacun des épisodes.

Pourtant tout cela n'affecte pas la vérité de l'ensemble et du détail. Ce récit est comme un vêtement qui serait bizarrement coupé, mais dont l'étoffe serait solide, et résisterait au temps. Nous avons systématiquement recherché dans les archives, à Monistrol, au Puy, à Paris, les éléments qui pouvaient se rapporter à tous les incidents de cette histoire. Presque à notre surprise, nous y avons trouvé de nombreuses confirmations, soit du fait même, soit de sa vraisemblance objective. Les erreurs de dates, les confusions de personnes peuvent être mises sur le compte de rédactrices sans doute trop soucieuses de mettre dans leur narration une cohérence dont elles n'avaient pas tous les repères.

Ces repères, nous pouvons mieux les connaître aujourd'hui. Malgré l'étroitesse du sujet, la documentation abonde, dès qu'on en varie les sources. Les archives de l'armée, des colonies, du tribunal révolutionnaire, du comité de sûreté générale ont toutes quelque chose à dire sur notre demi-douzaine de personnages ; et bien sûr les archives du département et celles de la municipalité. M. Néron-Bancel a mis à notre disposition ce qui reste au Flachat de papiers Charbonnel du Betz. Ce qui reste des papiers Charbonnel-Jussac se trouve dans ceux de la famille de Chabron que nous possédons. Parmi eux figure un petit cahier de huit pages intitulé "Notes sur la famille de Charbonnel de Jussac et en particulier sur madame de Charbonnel, religieuse du Sacré-Cœur" : cette version beaucoup plus condensée de la "légende de Charbonnel" présente quelques variantes par rapport au récit du Sacré-Cœur. Nous les avons utilisées et discutées.

Il devenait donc possible – autant que nécessaire – d'éclairer ce texte et de le compléter par tout ce que notre recherche nous a permis de découvrir sur divers aspects de l'histoire de cette famille.

Nous l'avons fait par une annotation assez abondante, mais qui garde pour règle de ne pas trop éloigner le lecteur du récit.

Nous l'avons fait par une série de notices. Les unes prolongent le récit, en évoquant la personnalité et la carrière du père – l'absent si présent, Michel-Benoît de Charbonnel-Jussac, ou du frère, le compagnon de Surville. Les autres tissent le fil des évènements réels à partir de la documentation – et c'est la confrontation entre le souvenir et le document qui a fait pour nous tout l'intérêt de cette étude.

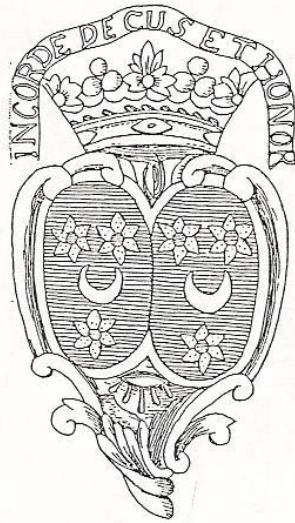
Nous l'avons fait en présentant les textes de deux témoins de témoins – la seconde génération de la mémoire orale. L'un des témoins s'efforce à rester historien ; c'est l'abbé Fraisse. L'autre parle en poète : c'est Hippolyte de Chabron.

Nous l'avons fait en essayant de faire revivre l'intérieur de la famille Charbonnel-Jussac, dans sa maison des Antonins, tel que nous l'apercevons à travers les inventaires révolutionnaires... ou ce qui leur a échappé.

Bien sûr, nous n'avons pas mis de point final à notre enquête car des zones d'ombre subsistent et l'on peut toujours espérer (et chercher !) de nouveaux documents...

\*  
\* \*  
\*

Quand le brillant travail de notre ami Paul Saumet aura été enfin publié (1), on prendra mieux qu'aujourd'hui la dimension de l'intensité et de la complexité de la période révolutionnaire à Monistrol. Chef-lieu de district, cette ville était le rendez-vous permanent des hommes de la Révolution, et celle-ci y disposa toujours, dans chacune de ses phases, de chefs capables et de partisans déterminés. Mais elle était aussi l'ancienne résidence de l'Evêque, elle était au cœur et vivait au rythme d'un pays solidement catholique, bientôt "réfractaire" et parfois "chouannant". C'était aussi une petite ville, et si la révolution y fut passionnée, elle fut pour une bonne part tempérée par une longue habitude de vivre ensemble. On retrouvera cette complexité dans l'histoire d'une famille. L'émigration de tous ses hommes valides l'expose aux représailles. Pourtant elle saura y résister. Comment ? C'est justement ce qu'il faut comprendre.



Le blason du mariage Charbonnel-Jussac/Charbonnel du Betz  
La devise : " Dans le cœur, la gloire et l'honneur. "

---

(1) Monistrol-sur-Loire et la Révolution, mémoire de maîtrise, université de Saint-Etienne, 1986; DEA en cours.

## MONISTROL ET SES ENVIRONS

Les noms soulignés indiquent les possessions de la famille Charbonnel-Tussac.

Saint Maurice  
en Bourgois

SAINT-ETIENNE

AUREC

LA CHAPELLE  
D'AUREC

SAINT-DIER  
EN VELAY

La Seuvre

Pouzols      Boucherolles

**SAINTE-SIGOLÈNE**  
■ *Cublaise  
du Lignon*

• Maubourg

RETOURNAC

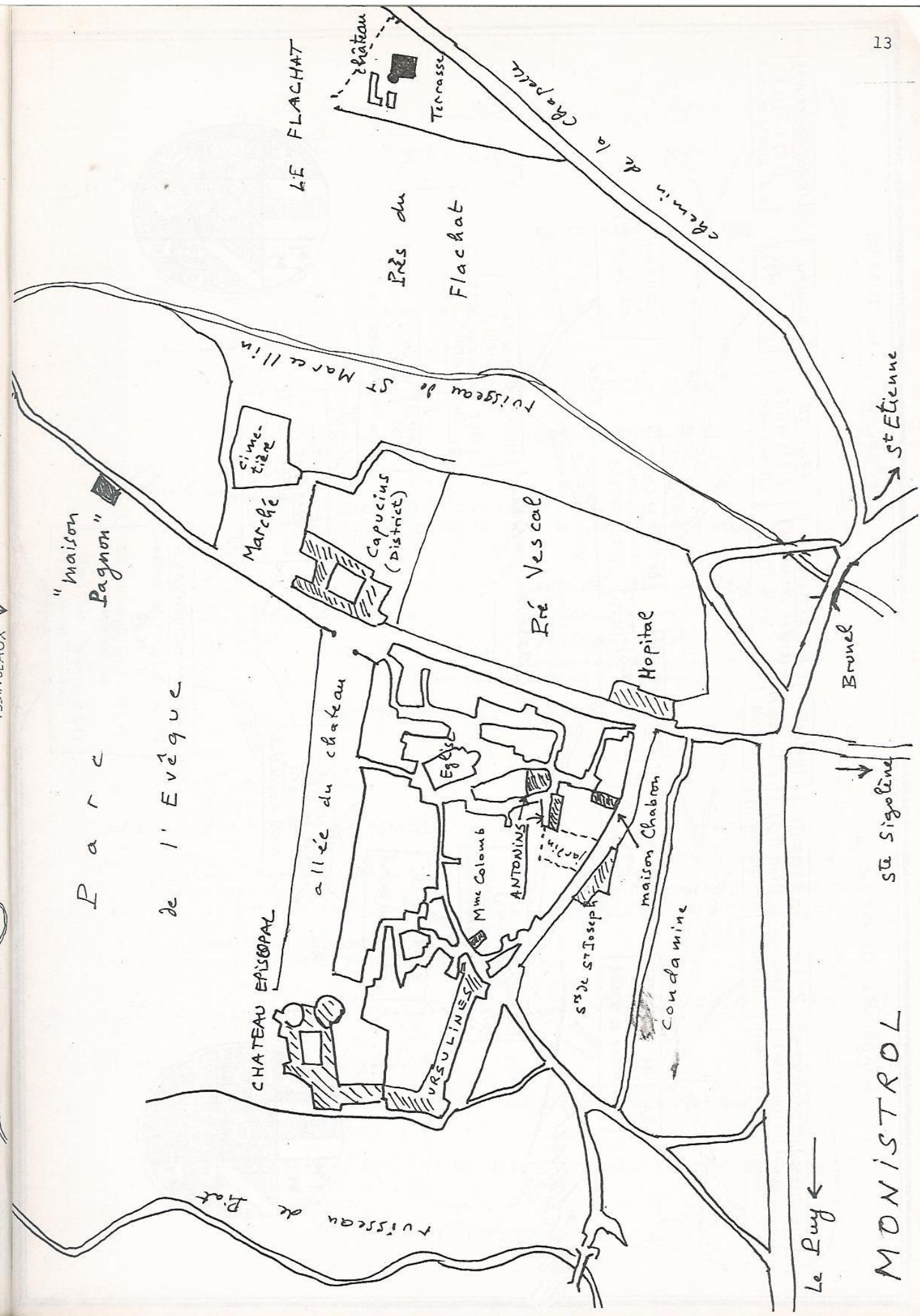
卷之三

## La Loire

TIRANGES

Gervais

A hand-drawn map of a region in France, showing the Loire River and several villages. The villages labeled are: SAINT-DIDIER EN VELAY, MONISTROL, BEAUZAC, SAINTE-SIGOLENE, RETOURNAC, and YSSINGEALIX. The map also shows the Aude River (l'Aude) and the Loire River (la Loire). Various locations are marked with dots and labeled: Folietier, Le Béz, Le Bouchet, La Seauve, Le Flachat, Gervais, Solignac, Pouzols, Boucheroilles, Cublaise du Lignon, Le Lignon, Jussac, Maubourg, and La Loire.



## CHARBONNEL DE JUSSAC

FRANÇOISE (FANNY)  
(1778-1817)  
X F. JOURDA DE VAUX

JOSEPH  
(1777-1798)  
X B. DE CHABRON

FÉLICITE  
(1775-1855)  
X B. DE CHABRON

ÉMILIE  
(MÈRE CATHERINE)  
(1774-1856)

CATHERINE  
(1742-1812)

BENOÎT-MICHEL  
DE CHARBONNEL-JUSSAC  
(1749-1793)

MARIE-ETIENNE  
(1755-1824)

Élisabeth  
X J. LOUIS DULAC  
DE FUGERES

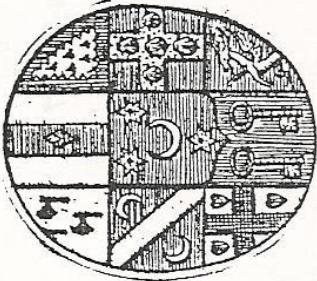
J. BAPTISTE DE CH. DU BETZ  
(1754-1824)  
X M. CLAUDINE DE PRADIER

HENRI-JOSEPH DE CH.-J.  
(1696-1756)  
X 1742 CATHERINE PORRAT  
DU CLUZEL (1718?-1788)

GASPARD DE CH.  
DE JUSSAC  
X 1684 CATH. DE VÉRON  
PONCETON.

— DU 2<sup>e</sup> LIT: —  
LÉONARD DE CH.  
SR DE JUSSAC (1624-?)  
X 1654 MARGUERITE  
PONCETON.

MARCELLIN DE CHARBONNEL  
SR. DU BETZ ET DE JUSSAC  
† 1632  
(1) X 1617 ANTOINETTE  
DE BRONAC  
(2) X 1626 HÉLÈNE  
BESSET DE LA VALETTE



## CHARBONNEL DU BETZ

PAULINE (1789-  
(1883). CHANOINESSE  
DE MUNICH.

FÉLIX  
(1791-1830)  
Sous-LIEUTENANT  
DÉPUTÉ

ARMAND  
(1802-1851)  
ÉvêQUE CARCIN

X BLANQUET

DU CHAYLA

FRANÇOIS DE CH. DU BETZ  
(1807-1793)  
X 1745 LOUISE DE BEGET,  
DAME DU FLACHAT (1714-1802)

PIERRE DE CH.  
DU BETZ  
X THÉRÈSE DE COLOMB

— DU 1<sup>er</sup> LIT: —  
CHARLES DE CH.  
SR. DU BETZ  
X 1638 ANNE DE BEGET

Marie  
Thérèse

François CHARBONNEL DU BETZ

beget vœuve charbonnel

Madame CHARBONNEL DU BETZ

Parboiled rice

Michel-Benoît DE CHARBONNEL-JUSSAC  
Commandant de la Garde nationale de Monistrol

aff Steinberg jule  
1785.

1785

Gottes treis humblot treis  
obersant servetour  
Harbourel-jupae capitane  
aworps royal de l'artillerie et  
l'ordre d'inspections des manufacteres d'armes.

MICHEL-BENOÎT DE CHARBONNEL-JUSSAC

Marie-Etienne DE CHARBONNEL-JUSSAC  
au bas d'une pétition du 21 décembre 1792.

marie elisette  
mav. bonnel

Marie-Etiennette DE CHARBONNEL-JUSSAC sur son acte de divorce

je certifie sincere et véritable à monsieur le 30 Janvier 1793  
châtelain charbonnel jassac

Catherine DE CHARBONNEL-JUSSAC, soeur de Michel-Benoît

Emilie DE CHARBONNEL-JUSSAC dans une lettre à sa soeur Félicité DE CHARRON :

the same station  
this species of Harpalus

charbonnel

Messire françois  
charbonnel seigneur de bessy  
a pour armoiries ~~noir~~<sup>19</sup>  
lettres d'or dont deux sont  
en chef & une en bas au  
milieu des quelles est une  
croissant d'argent. Il dem-  
euve dans son chateau  
du bessy paroisse de  
monistrol en uelay, vest-  
ort du languedoc. Il est  
issu d'une noble & ancienne  
famille. Il est son  
écusson dont le fond  
est d'azur. Au 1<sup>er</sup> & horizone d'azur  
l'ancien cheval. au 2<sup>me</sup> au 3<sup>me</sup>  
son père en donna une copie  
garde à l'original



charbonnel du bessy

Note sur les armoiries de la famille Charbonnel,  
conservée au Cabinet d'Hozier (Bibliothèque  
Nationale)

I

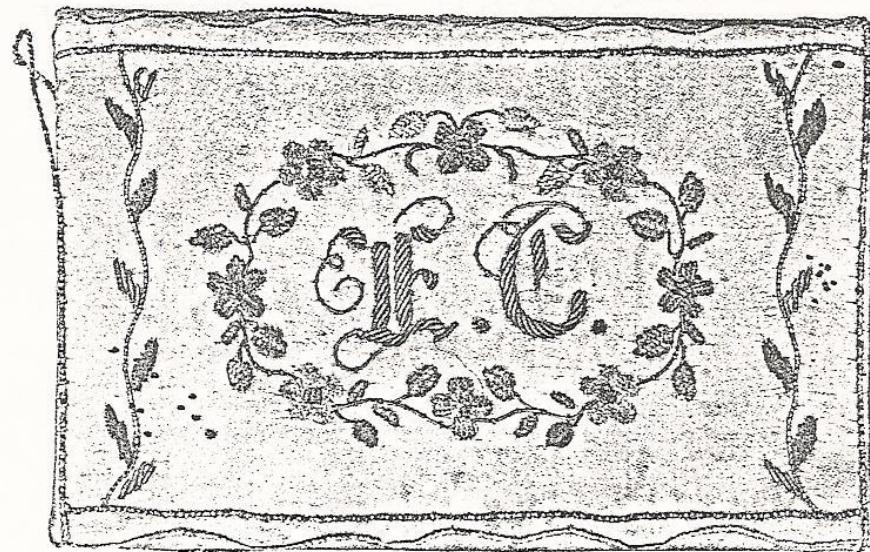
LA REVOLUTION D' EMILIE

---

Le récit du Sacré-Cœur

*O proscrits ! O martyrs que la mort vit sans crainte,  
Qui dans nos souvenirs avez laissé l'empreinte  
De toutes vos vertus, sortez de vos tombeaux,  
Parlez ! Nous direz-vous le nom de vos bourreaux ?  
A quoi bon ? disent-ils ; le martyr qui succombe  
Ne sait que le pardon..."*

*Hippolyte de Chabron*



Petite pochette de satin blanc brodée par Emilie jeune fille  
à son chiffre.

## UNE MODESTE PETITE PERSONNE

Le 13 novembre 1803, les commères occupées à leur ménage dans la rue neuve d'Amiens virent passer, montée sur un cheval blanc, "crotté jusqu'à l'échine", une modeste petite personne, enfoncée dans une vaste selle à la française, et calée par un portemanteau aussi peu reluisant que sa monture. Le tout s'arrêta devant la porte d'une humble maison occupée par le Sacré-Cœur. On aperçut, glissant à terre, une robe d'indienne, encore plus fatiguée de la route que le coursier, un châle blanc croisé sur un buste trop court, un bonnet dont les dentelles, détrempées par la pluie, retombaient sur un visage qui n'était plus très jeune. Tout en rougissant et presque bégayant, la voyageuse fit comprendre qu'elle arrivait par étapes du fond de l'Auvergne, qu'elle avait vu le Père Varin à Lyon (1) et qu'elle se présentait comme postulante. Mais déjà la Supérieure de la maison (2), débordante d'attentions et de bonté,

1) Le père Joseph Varin (1770-1850) fut le fondateur du Sacré-Cœur, et resta son directeur spirituel. La Révolution le surprend au séminaire ; il part la combattre comme dragon dans l'armée de Condé. Un soir de juillet 1794, au fond de la Belgique, il jette brusquement la sabretache aux orties pour retrouver sa vocation sacerdotale. Le lendemain (il l'apprendra longtemps après), sa mère était guillotinée à Paris. Il fonde alors, avec quelques jeunes prêtres émigrés comme lui, une "compagnie des Pères du Sacré-Cœur", bientôt réunie dans les "Pères de la Foi", appellation sous laquelle les Jésuites, supprimés par le pape Clément XIV en 1773, se reconstituaient discrètement, avec l'appui des papes Pie VI puis Pie VII. Il rentra d'émigration en 1799. Les Pères de la Foi, dont il fut le supérieur en France, prirent une part considérable à l'activité missionnaire qui fut le sel de l'Eglise concordataire.

2) Sainte Sophie Madeleine Barat, née à Joigny (Yonne) en 1779, mourut à Paris en 1865. D'une vive intelligence, elle fit de fortes études, sous la direction de son frère aîné. Celui-ci entra dans les ordres quand la Terreur se déclencha : il en connut les prisons. Une fois sorti, il rencontra les Pères de la Foi et présenta sa sœur au père Varin, lequel la détourna aussitôt du Carmel pour l'employer aux œuvres d'enseignement. Il fit d'elle, à 23 ans (1802), la supérieure de la "société" naissante : une demi-douzaine de sœurs qu'il installa à Amiens. Mgr Baunard à écrit sa vie (Histoire de Madame Barat, Paris 1876). Elle fut béatifiée en 1908 et canonisée en 1925 (fête le 25 Mai). On remarquera le parallélisme des itinéraires spirituels de Joseph Varin, Sophie Barat et Catherine de Charbonnel : la Révolution subie comme une dure épreuve pour une vocation déjà affirmée, qu'elle a suspendue et renforcée à la fois, la tournant aussi vers un apostolat plus engagé dans la société. Il n'est pas suprenant que ces parallèles se soient rencontrées.

l'accueillait sur le seuil. C'est tout ce que les commères apprirent pour le moment, aussi bien que la pensionnaire curieuse, penchée à la fenêtre, qui nous a légué ce tableau.

Or, la Poste du Premier Consul, plus rapide que le cheval blanc de Mlle de Charbonnel, venait de transmettre à la Mère Barat l'impression plutôt malheureuse produite par l'entrevue avec le Père Varin : "Que vous dirai-je ? écrivait-il en s'excusant; c'est le Père Lambert (3) qui l'a examinée, la chose est faite, j'espère actuellement que le bon Dieu y suppléera. Mais, d'un autre côté, je vous entends dire : quelle tournure ! quelle timidité ! quel parler ! cela est vrai; enfin patience ! nous ne nous en rapporterons plus à d'autres."

Malgré ces précautions, la pauvre Supérieure fut bien déconcertée de l'acquisition ainsi faite. Les "yeux illuminés du coeur" que Dieu donne à ses saints pour se reconnaître furent ici, pour une fois, complètement en défaut. Dans le petit parloir où se poursuivit la présentation, Mlle de Charbonnel se garda bien de parler soit de la position de sa famille, soit des services qu'elle-même avait rendue aux siens et à l'Eglise, pas plus que de la culture très soignée d'une éducation qui tenait plus du XVII<sup>e</sup> siècle que du XVIII<sup>e</sup>. Un zézaiement et une timidité, qui la rendaient tout à fait gauche, l'empêchèrent de dire autre chose, sinon qu' "ayant désiré d'abord entrer parmi les pauvres Dames de Sainte-Claire, elle s'était ensuite sentie plus attirée par l'aimable dévotion du Sacré-Coeur".

Une autre postulante, Mlle de Cassini, fille de l'astronome (4), personne vive, enjouée, spirituelle, mais qu'une certaine inconstance de caractère devait empêcher de persévéérer, ne tarda pas à ouvrir l'oeil sur la nouvelle venue; et dans les promenades où toutes deux

---

3) La lettre citée est datée du 4 novembre 1803 (*Histoire de Mme Barat*, t. 1, p. 84). Le Père Lambert appartenait également aux Pères de la Foi. C'est au cours d'une mission de prédication (au Puy ?) qu'il rencontra Emilie de Charbonnel et la persuada d'abandonner son projet d'entrer chez les Clarisses du Puy. "Il lui fit entrevoir, dit le manuscrit Chabron, qu'il y avait assez de personnes dans les communautés priantes et qu'il valait mieux prendre l'habit religieux dans une communauté enseignante." Mgr Baunard indique bien comment les Pères de la Foi mirent à profit leurs tournées de missionnaires: "les plus riches recrues furent faites dans les missions que le père Varin prêchait alors dans le Midi, avec les pères Barat, Roger, Thomas, Lambert et Enfantin". Le père Lambert envoya Emilie à Lyon voir le père Varin, qui la mit en route pour Amiens.

4) Elle était la fille de Dominique Cassini (1748-1845), directeur de l'Observatoire de Paris, astronome et cartographe comme son propre père, lequel attacha son nom à la première grande carte de France fondée sur des principes scientifiques. Elle ne demeura pas dans la Société du Sacré-Cœur, mais, dit Mgr Baunard, elle y revint mourir.

suivaient les élèves, elle la fit causer. Enchantée de la simplicité, comme du sens pratique et de la distinction que revêtirent tout de suite ces entretiens, elle ne manqua pas, à la première occasion, de la proposer à la Supérieure pour une petite classe qu'on lui offrait à elle-même. Ce ne fut pas sans hésitation que la Mère Fondatrice la lui confia, ainsi que l'instruction religieuse des enfants pauvres. Or, les portes de l'humble maison étaient bien mal closes : au travers de leurs planches disjointes, la Maîtresse des Ecoles entendit un jour le catéchisme de Mlle de Charbonnel; sa stupéfaction fut extrême en constatant la précision, la clarté et la force de l'instruction ainsi donnée par la soeur Catherine (Emilie avait pris ce nom en entrant en religion), en même temps que sa parfaite pureté de diction. D'autre part, les enfants de sa petite classe faisaient d'étonnantes progrès, et devaient rester jusqu'à la fin de leur éducation les élèves les plus distinguées du Pensionnat : elle le durent, disait plus tard la bienheureuse Mère Barat, à la manière dont les principes de chaque branche leur avaient été inculqués par leur première maîtresse.

Cette postulante, comptée d'abord pour si peu, était dès lors reconnue l'une des meilleures têtes de la société – et la tête n'était rien au prix du cœur, rien au prix des vertus déjà parfaites et achevées. Celle qui se présentait si modeste était une héroïne : on le sut bientôt.



R<sup>e</sup> MÈRE BARAT

Fondatrice de la Société du Sacré Cœur de Jésus

## QUINZE ANS EN 1789

Emilie de Charbonnel avait 15 ans en 1789 (5) et la gravité des évènements ne la prenait pas au dépouvu. Les assises de sa vie surnaturelle, comme de ses jugements, étaient déjà solidement posés. Elle le devait en partie aux Ursulines de Monistrol, partie aux soins de sa grand-mère paternelle, femme d'un mérite exceptionnel, d'une capacité et d'une instruction hors ligne, et vertueuse jusqu'à la rigidité (6). Le culte du devoir, règle de conduite, avait passé comme un héritage d'honneur à son fils, Michel de Charbonnel-Jussac, lieutenant au régiment de Metz, corps royal d'artillerie de France (7). Il avait épousé Etiennette de Charbonnel du Betz, sa parente, héritière de la branche aînée (8). La fortune était considérable, mais le trésor commun de la foi et des vertus dépassait de beaucoup, dans la famille, celle des biens de ce monde.

Retenu le plus souvent au loin par les obligations de la vie militaire, M.de CharbonnelJussac remettait avec une entière confiance aux mains de sa mère la gestion de ses domaines. Sa femme, au contraire, paraît avoir été une personne très douce, très pieuse, occupée surtout de ses quatre enfants, mais un peu effacée, laissant d'abord à sa belle-mère,

5) Elle naquit et fut baptisée le 7 novembre 1774, recevant les prénoms de Catherine, Françoise, Henriette, Emilie. Les trois premiers étaient des prénoms de famille : ils rappelaient sa grand-mère paternelle et marraine, Catherine Porrat du Cluzel, son grand-père maternel et parrain, François de Charbonnel du Betz, et son grand-père paternel Henri de Charbonnel-Jussac. Le dernier, Emilie, un prénom à la mode, devint son prénom usuel. C'est celui d'Henriette, en revanche, que nous voyons généralement utilisé dans les papiers de famille, dans des actes officiels ou notariés. En entrant en religion, elle adopta le premier, celui de sa marraine, Catherine.

6) Catherine Porrat du Cluzel appartenait à une famille bourgeoise du plateau de Craponne. Elle avait épousé en 1742 Henri de Charbonnel-Jussac, chef d'une branche cadette des Charbonnel installée à Saint-Maurice-de-Gourgois (Loire), vers la fin du 17ème siècle, à la suite d'un fructueux mariage. Cette branche tirait son nom du domaine de Jussac, qui borde la route de Beauzac à Retournac, au pied de l'éperon de la Madeleine. Henri de Charbonnel-Jussac mourut en 1756, laissant à sa veuve une fille de 14 ans, Catherine, et un fils de 7 ans, Michel-Benoit. Elle-même s'éteignit à Monistrol avant les évènements révolutionnaires, le 3 août 1788, "âgée environ de 70 ans".

Le manuscrit Chabron confirme le portrait moral esquissé ici : "Pendant les longues absences que nécessitait son service militaire, la gestion de ses biens restait entre les mains de sa mère, femme d'un mérite accompli, qui avait su donner à son fils pendant sa minorité tant d'exemples de dévouement et tant de preuves d'exactitude à remplir ses devoirs de mère et de tutrice" (Papiers Chabron). Quant à son influence intellectuelle, Madame Barat en témoignait en évoquant "l'instruction complète qu' (Emilie) avait reçue de son aïeule, la femme la plus remarquable de son département..." (Baunard, I, p. 86).



« Marie-Etiennette de Charbonnel.



Taille 4 pieds 6 pouces  
 Cheveux et sourcils châtais  
 Yeux gris  
 Nez moyen  
 Bouche moyenne  
 Menton rond  
 Front découvert  
 Visage rond gravé de petite vérole. »

Michel-Benoît de Charbonnel-Jussac  
peint par lui-même.

7) Sur la carrière militaire de Charbonnel-Jussac, voir la notice 2.

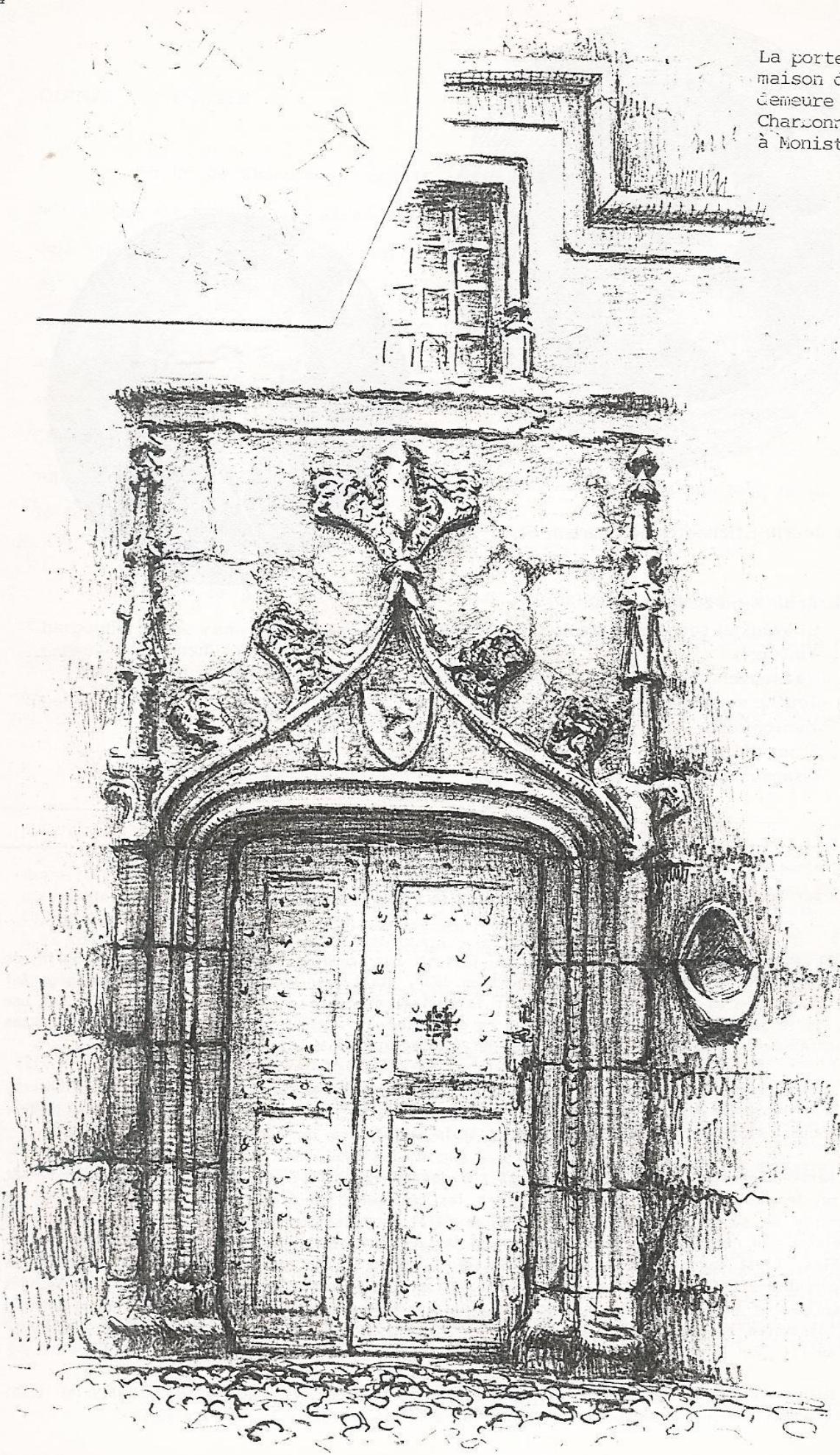
8) Michel-Benoît et Marie-Etiennette étaient des cousins assez éloignés : Marcellin de Charbonnel, seigneur du Betz et de Jussac, mort en 1637, était leur bisaïeu commun. Ce cousinage fut du reste la cause d'un incident peu courant : le mariage dut être célébré deux fois. Il le fut une première, le 12 janvier 1773 à Monistrol. Mais on dut découvrir quelque insuffisance dans les dispenses de consanguinité et il le fut une seconde fois, le 26 du même mois, en plus petit comité (AMM).

Contrairement à ce que dit le récit, Marie-Etiennette n'était pas l' "héritière de la branche ainée". Elle avait un frère, Jean-Baptiste, né en 1754 et qui mourra maire de Monistrol en 1824... Elle avait aussi trois demi-sœurs et sœur, toutes trois mariées.

Marie-Etiennette reçut de ses parents une dot de 18.000 livres, dont 8.000 seulement furent réglées sur-le-champ; le reste fut échelonné et les règlements se firent attendre. Sollicitant plus tard l'entrée de sa fille Félicité à l'école de Saint-Cyr, Michel-Benoît évoquait son appartenance à "la noblesse peu riche". Quoi qu'il en soit, il installa son ménage à Monistrol, y achetant la maison des Antonins. C'est dans cette maison que naquirent, entre 1774 et 1778, trois filles et un garçon qui y vécurent une enfance heureuse avant la Révolution. Ils purent y rêver sur les récits de voyages et de batailles de leur père, ou sur la "caisse d'oiseaux étrangers et de coquillages" des Iles, trésors de la bibliothèque en haut de la tour (ADHL, 1Q 199, inventaire des meubles de l'émigré Jussac, 27 prairial an II). Sur la maison et ses meubles, voir le document publié en appendice C.

Une quatrième fille Damassie Claudine naquit quelques années plus tard, le 5 février 1789. Elle n'avait que deux ans et demi quand son père émigra ; elle mourut le 15 novembre 1791.

La porte de la  
maison des Antonins,  
demeure des  
Charonnel-Jussac  
à Monistrol.



et, après la mort de celle-ci, à sa fille ainée, le principal poids des responsabilités.

Après avoir pris une part glorieuse à la guerre d'Amérique, en particulier à l'assaut de Fort-Orange (9), M.de Charbonnel fut, quelques années, gouverneur du Puy (10). Mais partout, la révolution grondait et l'autorité faiblissait. Tantôt la tête du gouverneur était mise à prix, et tantôt il était supplié de représenter ses concitoyens aux Etats-Généraux (11). L'émigration commençait: M.de Charbonnel crut qu'il était de son devoir de rejoindre l'armée des princes, avec son fils, agé de quinze ans (12).

Au château du Flachat, près de Monistrol, restait pour protéger les siens, l'aïeul maternel, agé de plus de 85 ans, que son nom, sa vertu, son titre de père d'émigrés devaient désigner bientôt à la fureur jacobine (13). En réalité, c'était aux dix-huit ans d'Emilie que M.de Charbonnel-Jussac confiait, en s'éloignant, l'administration de sa fortune et la défense de toute la famille.

9) Fort-Orange était le chef-lieu de Saint-Eustache, petite île des Antilles entre la Guadeloupe et Porto-Rico. Possession hollandaise prise par les Anglais en février 1781, elle leur fut arrachée le 26 novembre par une expédition française, sous le commandement de Bouillé. Le lieutenant notice 2.

10) Cette assertion est erronée. Les documents officiels n'indiquent pas que Charbonnel-Jussac ait exercé cette charge. Elle n'est mentionnée ni dans ses états de service conservés au Service historique de l'Armée à Vincennes ; ni dans les documents établis par sa famille; ni dans les "Notes" militaire du Velay était Louis-Héracle de Polignac. Il s'agit vraisemblablement d'une confusion avec le titre de "député extraordinaire de la ville du Puy" (cf. notice 3) : cette appellation inhabituelle aura été remplacée par une autre plus courante, entraînant un contresens.

11) Le récit intervertit ici les époques et crée une confusion artificielle. Comme presque toute la noblesse du Velay, Charbonnel-Jussac fut d'abord tout acquis au mouvement des réformes et c'est dans cet esprit qu'il fut élu par elle suppléant de Latour-Maubourg aux Etats-Généraux. Dans ces premiers temps de la Révolution il "représentait ses concitoyens" en diverses circonstances, détaillées dans la notice 3. La "tête mise à prix", expression dramatisée, ne peut renvoyer qu'à la période de l'émigration.

12) Charbonnel-Jussac émigra en mai 1791, avec son fils François-Jean-Joseph qui, né en juillet 1777, n'avait pas encore quatorze ans. Sur l'émigration de Charbonnel-Jussac, voir notice 4.

13) Le comte François de Charbonnel du Betz résidait au Flachat, qu'il avait acquis par son second mariage, en 1745, avec la dernière des Béget. Celle-ci lui apporta aussi la baronnie de Saussac né le 4 février 1707, était dans sa 85ème année, et sa femme, Marie-Louise de Béget, avait 77 ans. De ce côté, la fortune était assez considérable : le Betz, le Flachat, les Revendus, Orcimont, Lachamp, les Hivernoux-hauts, Cublaise du Lignon, Saussac, Vertamise... François de Charbonnel était de loin le plus gros propriétaire de Monistrol. Toutes ses filles étaient mariées et son fils unique lui-même, Jean-Baptiste, s'était semble-t-il éloigné de Monistrol après son mariage. Les patriarches Charbonnel vivaient donc seuls au Flachat.



Incidents à Paris: le curé de Saint-Sulpice refuse de prêter le serment d'obéissance à la Constitution civile du Clergé.

## PREMIERS TROUBLES

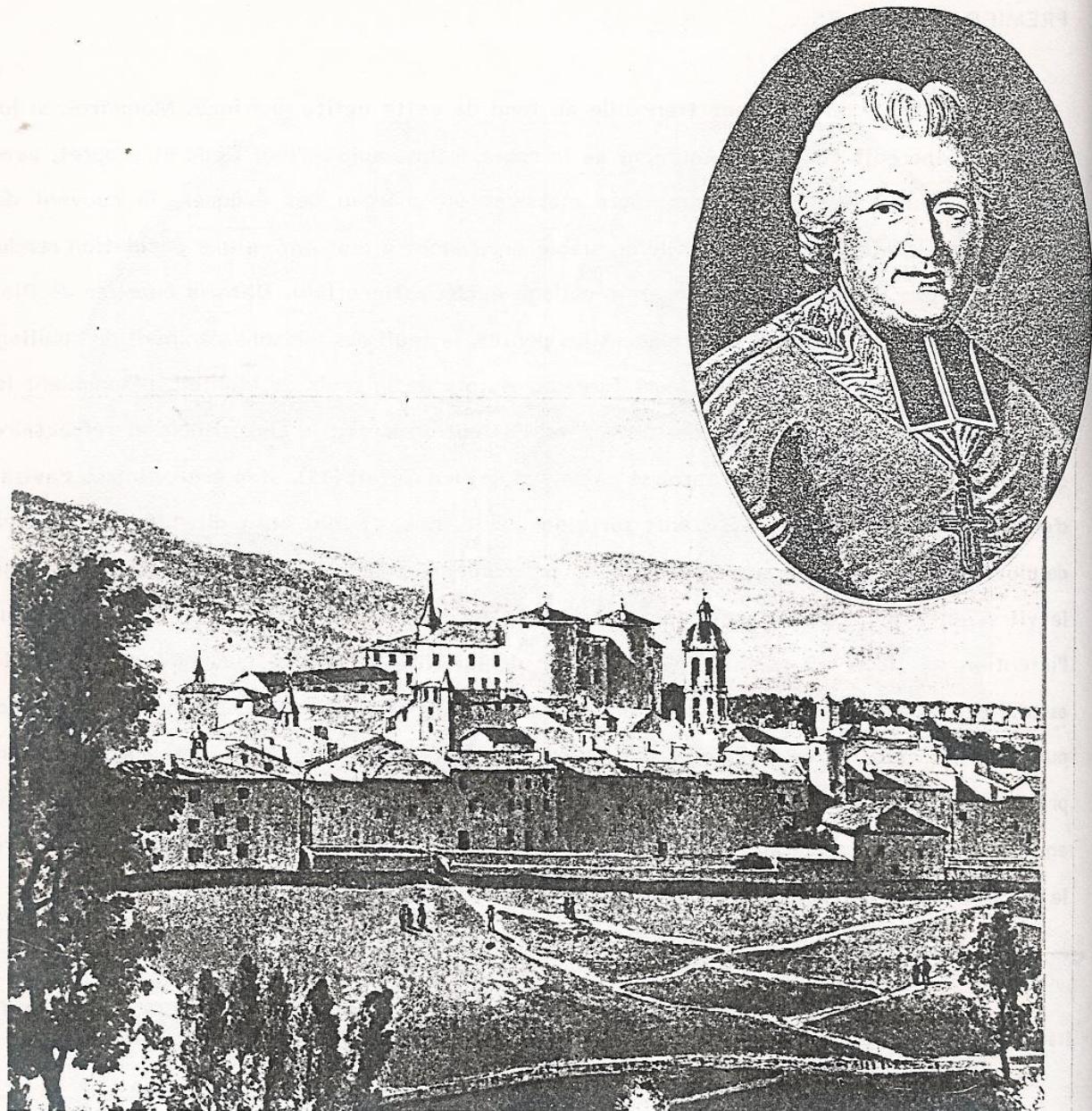
D'abord, on fut assez tranquille au fond de cette petite province. Monistrol, si joli quand on l'aperçoit du dernier tournant de la route, calme aujourd'hui, tiède et propre, avait alors plus d'importance: les deux tours massives du château des évêques, le couvent des Ursulines et la vieille Eglise du XII<sup>e</sup> siècle groupaient à leur ombre une population rendue plus active par les relais de poste et le collège ecclésiastique (14). Dans le quartier de Piat, où les murs fleuris de glycines escaladent les pentes, le seuil des maisons s'animait du babilage des dentellières et du travail de leurs fuseaux. Autour de la croix du Monteil, résonnaient les marteaux et couraient les limes des serruriers. Partout on aimait le curé, fidèle et réfractaire, qui continuait d'administrer sa paroisse comme si de rien n'était (15). Si le prêtre intrus s'avisait d'entrer par une porte, les assistants sortaient par l'autre, et tout était dit. L'évêque envoya, de plus, un prédicateur de grande vertu pour prémunir les populations contre le schisme. Emilie le vit monter en chaire, tandis que le maire et les adjoints le tenaient en joue, annonçant l'intention de tirer, au premier mot qui leur déplairait. Le prédicateur, nullement troublé, assura que la mort importait peu, pourvu qu'on la reçût pour une bonne cause; et le sermon put s'achever tout entier, mais non sans distraction pour l'auditoire. Trois jours après, le même prêtre était saisi et sommé de lire en chaire la Constitution civile du Clergé (nous sommes en 1791) : "Le Roi vous l'ordonne, dit le maire effrontément. - Et, à moi, Monsieur le maire, le Roi des rois le défend". Et, sans plus, il tourna court et s'en alla.

14) Si le narrateur veut parler d'un collège d'enseignement, il se trompe. Le collège ne fut établi qu'après la Révolution. Peut-être s'agit-il du chapitre de la Collégiale ?

15) Le récit décrit une situation inverse de celle qui prévalait à Monistrol. Ce contresens est assez surprenant car Emilie de Charbonnel n'avait sûrement pas oublié que le curé de Monistrol, Dominique Ollier, ne fut ni "réfractaire" ni "fidèle". Il fut l'un des premiers à prêter le serment à la Constitution civile du Clergé et l'un des chefs de l'opposition à Mgr de Galard. Les autorités révolutionnaires n'eurent donc pas à placer à Monistrol un curé "intrus". La scène peut cependant garder sa vérité de "chose vue" : les fidèles sortant par une porte quand le prêtre constitutionnel entrait par une autre pour dire la messe...

L'épisode qui suit montre d'ailleurs que Mgr de Galard, pour faire pièce à Ollier, fit appel à un "prédicateur" talentueux, probablement M. Roux, professeur de morale au Séminaire du Puy, qui l'accompagnait pendant ces jours de mai où l'évêque déposé cherchait à organiser la résistance à Monistrol (voir Péala, p. 45 et 76). En tant que "prêtre enseignant", l'abbé Roux devait prêter le serment d'obéir à la constitution civile du clergé. La conclusion de la scène est donc très vraisemblable.

Joseph-Henri Roux (1760-1831) fit un passage éclair mais remarqué dans notre diocèse. Venu du séminaire parisien de Saint-Sulpice, il arriva au Puy en janvier 1791 et fut nommé aussitôt vicaire général par Mgr de Galard qu'il suivit, en mai, dans son exil en Suisse. En 1794, il partit au Québec à la tête de onze Sulpiciens. Il devint supérieur du Séminaire et vicaire général du diocèse de Montréal. Il a laissé une réputation "d'éloquent prédicateur" et de "conseiller universel de toute la colonie". (Dictionnaire biographique du Canada, T. VI).



Monseigneur de Galard et sa bonne ville de Monistrol-l'Evêque en 1788.  
(lavis de Louis Meunier, B.N., Estampes).

La haute maison à tourelle, entre la rangée de maisons du premier plan et, le château des Evêques, est la "maison des Antonins", demeure des Charbonnel-Jussac.

Quelques vauriens mirent encore le feu à l'église, un jour que Mlle de Charbonnel entendait la messe de l'Evêque (16); la presse fut effroyable : devant le petit portail cintré, le long des murs, et jusque derrière l'abside basse et à pans coupés, un encombrement de gendarmes et d'hommes à cheval multipliait la confusion. Petite comme elle l'était, ballotée par la foule, Emilie pensa mourir dans la bagarre. Séparée de sa mère, à peine dégagée, elle court au château, pensant y retrouver les siens... Tout est désert ! Les domestiques avaient volé au secours, pensant qu'on arrêtait leurs maîtres.

Ainsi commençait cette vie de continuelles alertes qui, dans les vues de la Providence, allait éprouver et fortifier tant de grandes âmes pour les reconstructions futures. L'année 1791 s'écoula, pour Mme et Mlle de Charbonnel, dans une terre éloignée de Monistrol, où elles auraient vécu tranquilles, sans l'inquiétude où la guerre des frontières les maintenait constamment (17).

L'une des jeunes soeurs était élevée à la Maison royale de Saint-Cyr, l'autre aux Ursulines, dont Mme de Béget, leur grand-tante, était supérieure (18).

16) Il faut sans doute dater également cet épisode du printemps 1791. L'expression "messe de l'évêque" n'est pas claire. S'agit-il d'une messe célébrée par l'évêque pendant son court séjour à Monistrol entre son éviction du Puy le 5 mai 1791 et son éviction du diocèse le 22 mai ? Il est douteux qu'il soit sorti de son château pour une pareille provocation. Il pourrait s'agir plutôt d'une messe dite par un prêtre non jureur (le clergé de Monistrol était nombreux et partagé) donc d'une manifestation rassemblant les fidèles à Mgr de Galard.

Quant à l'incendie, nous n'en connaissons pas d'autre mention. Faut-il le rapprocher d'une phrase que l'érudit Convers a lue dans le manuscrit de l'abbé Péala, et qui, raturée, ne se retrouve pas dans l'édition imprimée ? Péala y qualifie Ollier de "curé incendiaire". Etait-ce dans sa pensée au propre ou au figuré ? (18 J/121 des ADHL).

17) Emilie et sa mère pouvaient avoir trouvé refuge dans l'un de leurs trois domaines : Boucherolles (commune de Ste-Sigolène), acquis en 1784 ; Jussac (commune de Retournac) ou Saint-Maurice-de-Gourgois, dans la Loire. Il faut noter que la guerre ne commença que le 20 avril 1792. Mais les causes d'inquiétudes ne manquaient pas : ainsi, dès novembre 1791, les émigrés participant à des rassemblements sur les frontières furent décrétés passibles de la peine de mort.

18) Félicité, née en 1775, reçut sa première éducation chez les Ursulines de Monistrol. Elle entra à l'âge de dix ans dans la maison de Saint-Cyr fondée par Mme de Maintenon pour les demoiselles de la noblesse peu fortunée. Nous racontons dans la notice 1 comment cette faveur fut obtenue. Félicité resta pensionnaire à Saint-Cyr jusqu'en 1792, année où la Révolution supprima la maison. Elle en fut retirée le 2 novembre (Lavallée, p. 353) et rejoignit Monistrol.

Françoise Gabrielle (Fanny), la troisième fille, née en 1778, n'avait encore que treize ans en 1791 et était demeurée pensionnaire chez les Ursulines de Monistrol jusqu'à la dispersion du couvent qui intervint cette année-là. Le couvent avait en effet pour Supérieure Anne de Béget, née au Flachat le 19 mai 1715 et sœur de la comtesse de Charbonnel du Betz. Emprisonnée quelques mois en 1794, à l'âge de 79 ans, elle mourut au Flachat le 6 janvier 1801 (16 nivôse an IX) et non en 1794 comme on le lit dans divers ouvrages.



" La tour ronde du Flachat, avec ses hautes fenêtres en accolade..."

Description du Flachat, février 1829. (Archives du Flachat).

" Une maison de maître située au Flachat près la ville de Monistrol, dont les murs sont en bon état quoique très anciens et dont le toit est en tuiles a besoin de réparations urgentes, composée au rez-de-chaussée d'une cuisine avec évier, une salle à manger, un salon, une chambre à coucher avec plusieurs cabinets, au 1er étage de plusieurs appartements qui sont la répétition du rez-de-chaussée, au galtas plusieurs chambres en assez mauvais état, et plusieurs greniers, un escalier à fuseau et en pierre conduit dans tous les appartements, une cour servant d'entrée au couchant, une autre cour au Nord, une chapelle, un pigeonnier, un fournil, une grange et écurie contenant le tout en surface 16 perches et tiers. Un pré complanté en verger entouré de grands murs (au levant des bâtiments) contenant 25 perches et tiers.

Quand vint l'époque de Pâques (19), la mère et la fille risquèrent tout pour le bonheur de recevoir les sacrements. Mme de Charbonnel partit pour un bourg voisin avec un domestique; Emilie, pour un petit couvent des environs, où elle se réjouissait de passer quinze jours en dévotion avec les religieuses; mais à peine y arrivait-elle qu'une servante accourut: les gens de la Commune venait d'envahir leur demeure, tout allait être pillé, ou mis sous les scellés (20). Elle rebroussa chemin à l'instant, protesta, parlementa, mais n'obtint presque rien. La vie devenant à peu près impossible dans cette habitation dévastée, de nouveau la famille se réunit au Flachat (21).

La tour ronde du Flachat, avec ses hautes fenêtres en accolade, est peut-être le seul vestige du temps où Emilie l'habita. Ce manoir n'avait ni le style, ni l'élégance de son voisin, le château de Folletier, dont la blancheur se détache si joliment sur les pentes feuillues. Cependant, vu du sud-ouest, entre ses arbres verts, et dans le décor pittoresque des Cévennes, le Flachat apparaissait alors comme une demeure de paix, digne d'abriter les vertus que nous allons redire.

C'est là que la tempête révolutionnaire faillit tout emporter. Depuis Pâques 1793, jusqu'au 9 thermidor, 27 juillet 1794, c'est jour par jour et presque d'heure en heure que la mémoire prodigieuse de la Mère de Charbonnel pouvait faire revivre la grande épreuve.

19) Il s'agit de Pâques 1792, qui tombait cette année-là le 8 avril.

20) Les scellés furent en effet mis dans la maison des Antonins, demeure des Charbonnel-Jussac, le 21 mars 1792, en exécution de la loi du 12 février ordonnant le séquestration des biens des émigrés. On voit dans le procès-verbal de ce séquestration la confirmation du récit : le juge de paix accompagné de son greffier, du maire et du procureur syndic de la commune ne trouvent, dans la maison, que Mademoiselle Mademoiselle de Jussac, sœur de "l'émigré". Madame de Charbonnel-Jussac et Emilie étaient bien absentes de Monistrol. Mademoiselle de Jussac fit l'impossible pour détourner l'orage : "elle nous a dit que l'on pourrait se tromper sur la prétendue émigration de son dit frère, puisque par une lettre qu'elle nous a exhibée en date du 11 décembre, sans dire de quelle année ni d'où elle est partie, il n'est pas prouvé qu'il soit émigré, si ce n'est qu'on voulait l'engager à aller en Amérique et dans laquelle il indique son adresse à Lyon, poste restante" (ADHL, 1 Q 199).

Les autorités ne se laissent pas impressionner et procèdent à leur perquisition, inventoriant les meubles, et mettant sous scellés force armoires, secrétaires et "cabinets" qu'ils ne prennent pas le temps de détailler. L'opération a commencé à deux heures et s'achèvera en fin d'après-midi. On imagine que Mademoiselle de Jussac, dès l'arrivée du quartier, dit à sa servante d'aller chercher non pas Madame de Charbonnel qui était beaucoup trop loin, sans doute à Saint-Maurice-en-Gourgois, mais Emilie, toute proche. Aucune autre indication ne permet d'identifier ce "petit couvent des environs" capable d'accueillir une retraite en mars 1792...

21) Cette mise sous séquestration n'interdisait pas forcément la maison à ses habitantes. Il est néanmoins bien possible que Marie-Etienne ait fui une demeure hérissée d'interdits pour se réfugier au Flachat chez ses parents. Peut-être Mademoiselle de Jussac resta-t-elle en arrière-garde aux Antonins. Sur l'histoire du Flachat pendant la Révolution voir la notice 6.

## L'ARRESTATION DU PATRIARCHE

Le Samedi Saint (22), tout le monde se rendit aux Ursulines, où un prêtre devait exercer en secret son ministère; mais la Supérieure ne voulut à aucun prix révéler sa retraite, et ne consentit pas même à recevoir ses nièces. Point de communion, grande douleur ! Le lendemain, elles se réveillent au bruit de la fusillade : les émissaires de la Commune faisaient envahir le village. Aussitôt les paysans coururent à leurs faux, à leurs socs de charrue; les femmes s'armèrent de broches et de fourches, les enfants ramassent des pierres; mais qu'est-ce que cela ? Il sont bientôt mis en déroute. Le grand-père d'Emilie consent enfin à fuir avec tous les siens. On veut atteler : voitures et chevaux ont disparu. Une charette à boeufs se rencontre, mais comment la faire passer ? Le tumulte était épouvantable : plus de cent personnes avaient déjà été arrêtées, les Ursulines dispersées, leur couvent saccagé. Les commissaires paraissent : ils arrêtent le vieux monsieur de Charbonnel du Betz, sa femme et ses deux filles, la mère et la tante d'Emilie (23). Elle-même était sur la liste : mais à la vue de ses deux soeurs, on refusa de l'emmener, afin qu'elle leur servît d'appui. Les jeunes filles, au désespoir, s'attachaient à leur mère, suppliant, mais en vain, qu'on leur permit de la suivre. Le soir, elles allèrent coucher dans la maison d'une de leurs tantes, échappée au désastre (24). Réunies dans une petite chambre, rapprochant leurs trois têtes, épuisées de larmes, les pauvres enfants formèrent mille projets, dont le meilleur leur parut être de se rendre le lendemain sur la grand'place de Monistrol et d'y crier ensemble "vive le Roi!" jusqu'à ce qu'on voulût bien les mettre en prison avec leur mère. Heureusement les murs ont des oreilles; la tante en avait aussi : elle

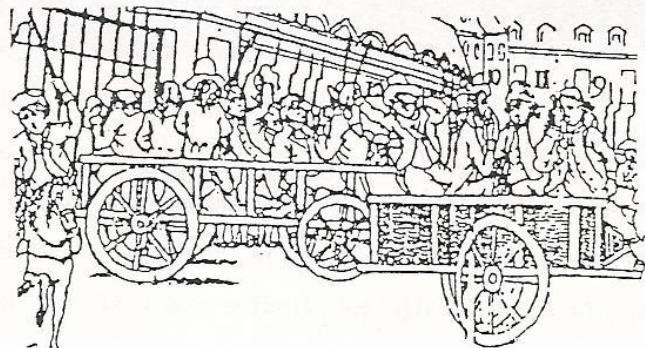
22) Le récit suppose qu'il s'agit de Pâques 1793 (31 mars). Il est très douteux qu'il soit demeuré des Ursulines dans le couvent à cette date, et encore plus qu'on y ait célébré la messe. Si du reste la Supérieure refuse de "révéler sa retraite", n'est-ce pas justement que la messe fut dite ailleurs, pour les seules religieuses, dans quelque chambre tenue secrète ?

23) Le récit situe donc à Pâques 1793 l'arrestation du vieux François de Charbonnel du Betz, de sa femme et de ses deux filles. Or elle intervint en réalité plus d'un an après, en mai 1794. On doit ainsi constater que le récit du Sacré-Cœur n'est pas toujours très fidèle à la "mémoire prodigieuse" de Mère Catherine. Cette erreur sur la date n'enlève cependant rien à la vérité des scènes qui suivent. Il faut seulement resserrer dans la durée cette période dramatique. Et quelques-uns des incidents que le récit y place appartiennent de ce fait à la période qui s'écoula en 93-94, avant l'arrestation. Pour la reconstitution documentée de tous ces évènements, voir notice 6.

24) Sans doute chez Mme Marie-Magdeleine de Charbonnel, veuve de Jacques de Colomb. Fille du premier mariage de François de Charbonnel du Betz avec Fleurie Camier, elle était donc la demi-sœur de Marie-Etiennette de Charbonnel. Elle n'avait pas de propriété à Monistrol et louait à son père une maison en ville qu'il avait achetée en novembre 1791 (Archives du Flachat) : c'était dans la Grande Rue (l'actuelle rue du Commerce) la parcelle n°199 du "cadastre" de 1793, devenue n°347 du cadastre napoléonien.

se mit en travers du plan, et leur fit même comprendre que, pour ouvrir la prison, mieux valait de beaucoup y travailler du dehors que du dedans (25).

Alors commence, pour Emilie surtout, une période d'activité et de dangers incessants; elle apprend que les prisonniers vont être transférés en un autre lieu... Déguisée en paysanne, elle rejoint la fatale charette sur la route de Saint-Didier-la-Séauve, épiant l'occasion d'échanger un mot, un regard. "Mon grand-père me reconnut, racontait-elle plus tard, mais il ne put me dire que ces mots : "Je compte sur vous". On les sépara. A la vue de sa petite-fille, défaite et méconnaissable sous ses grossiers vêtements, Mme de Charbonnel laissa échapper quelques larmes : "Que faites-vous Madame, dit vivement son mari : pourquoi pleurer? nous allons au ciel ."

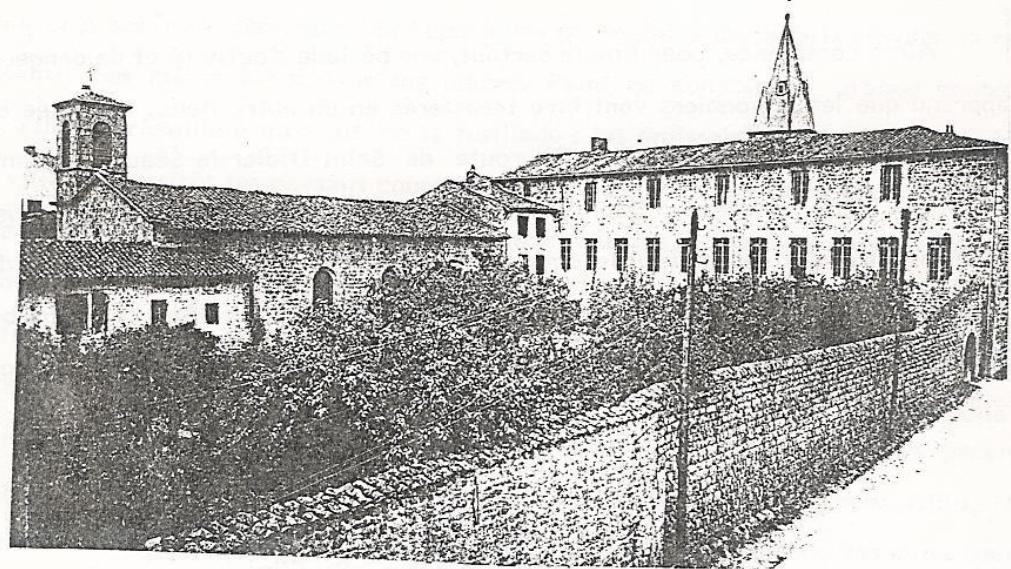



---

25) Le manuscrit Chabron attribue ces conseils à une autre personne : "Elles formèrent alors la résolution d'aller crier vive le Roi sur la place publique afin de se faire arrêter, mais elles furent détournées de ce projet par un ami de la famille, Monsieur Chavanon, qui s'intéressait à leur sort et qui leur fit entendre que par leur travail manuel, elles pourraient encore parvenir à soulager la misère de ceux qui gémissaient dans ces fers... Ces jeunes enfants passèrent les jours et les nuits au travail."

Ce "Monsieur Chavanon" est sans doute M. Chavanon du Peyron, en effet bien connu de la famille Charbonnel-Jussac. Dans les premiers temps de la Révolution, lors des élections aux Etats Généraux, comme à l'occasion des démarches nécessaires, en 1790, pour fixer le district à Monistrol, il apparaît en relations étroites avec Latour-Maubourg et son suppléant Charbonnel-Jussac. Plus tard, mentionne que deux dettes, dont une "à Monsieur Chavanon" (Papiers Chabron)...

On retrouve aussi mention d'une Mme Chavanon dans la correspondance de Mme de Chabron en 1838; une de ses filles est religieuse du Sacré-Cœur à Lyon et protégée d'Emilie.



La maison de réclusion de "Montfranc" (Saint-Didier-en-Velay),  
dans les bâtiments de l'ancien couvent des Augustines.  
(Aujourd'hui, l'Ecole Jeanne d'Arc)



Le commissaire  
du département

La commère  
du club

Le représentant  
en mission

L'héroïque vieillard dut être porté de la charette dans le couvent des Franciscains (26) où s'entassaient les victimes; il y mourut le lendemain, plein de sérénité, après avoir refusé le ministère d'un prêtre constitutionnel (27). Emilie qui, après quelques jours, avait trouvé le moyen de pénétrer dans la prison, rôdait sans cesse du côté de la salle séparée où elle avait vu porter son grand-père. Les geoliers lui cachaient la vérité, par compassion : "Il ne faut pas le déranger, répondait-il; il est occupé à prier". Enfin, l'un deux, pressé de questions, lui dit brusquement : "Il est mort depuis quinze jours". Il avait été enseveli sans prières! Emilie obtint que la vénérable dépouille fut déposée chrétientement dans les caveaux du monastère: tous les gardiens et détenus voulaient assister à ces funérailles.

#### SANS FAMILLE

En ce même mois de mai 93, un nouveau deuil vint s'abattre sur la famille, et briser le cœur d'Emilie : son père, lieutenant-colonel d'artillerie à l'armée de Condé, s'était fait tuer sur ses pièces, refusant de se rendre : "La vie, nous l'accordons toujours à nos ennemis, répondit-il, nous ne la leur demandons jamais." (28).

Pour manier la clef d'or qui ouvrait la porte des prisons, Emilie dut rassembler toutes les ressources que le pillage de ses biens pouvait avoir épargnées. La série de ces recherches, quand elle la racontait plus tard aux enfants, les attribuant "à une jeune personne que j'ai beaucoup connue", rappelaient ces belles histoires palpitantes et trop vraies qui, dans notre enfance, nous coupaient la respiration.

---

26) A pied ou en charette, les détenus arrivaient à Saint-Didier par l'ancien "chemin de la Seauve". On peut toujours en suivre l'étroite voie pavée : partant de l'hôpital, elle traverse le "faubourg de la Seauve" et passe par la porte orientale de la ville. De beaucoup de fenêtres qui bordent ce parcours délaissé par la circulation moderne, on a pu voir, râiller ou pleurer ces tristes convois.

La destination n'était pas "le couvent des Franciscains" - couvent qui n'a jamais existé - mais le couvent des Dames Augustines qui servit, en effet, de "maison de réclusion" pour les suspects du district. Les bâtiments subsistent encore : ils sont occupés par l'Institution Jeanne d'Arc. L'aspect d'ensemble n'a presque pas changé ; la façade nord surtout, du côté de l'église, conserve ses étroites ouvertures du XVII<sup>e</sup> siècle, et il n'est pas difficile d'imaginer l'existence des prisonniers enfermés derrière ces hauts murs. Citons l'une des détenues, Mme du Peloux : "Il y a eu jusqu'à 420 personnes, de tout sexe, de tout âge, de toute profession. Aussi l'on peut dire que nous étions entassés les uns sur les autres." (Mme du Peloux, p. 8).

27) François de Charbonnel mourut à la maison de réclusion de Saint-Didier le 1<sup>er</sup> messidor an II (19 juin 1794), à 11 heures du soir. Le récit affirme qu'il y mourut le lendemain de son transfert, et suppose qu'il fut d'abord détenu à Monistrol. C'est une version. Il y en a d'autres. Voir la discussion de cette petite énigme dans la notice 6.

28) Sur le rôle de Charbonnel-Jussac dans l'armée de Condé, voir la notice 4.

Rappelons que, par tempérament, la Mère de Charbonnel était la plus timide des créatures; elle avait peur des chiens, de la foudre, des armes à feu, des morts, d'une promenade en bateau et des voleurs, bien entendu. Nous la verrons braver bien plus, tremblante et douce comme un agneau, mais vaillante comme une fille de soldat, en qui la conscience du devoir est souveraine.

Constamment en route, le plus souvent à pied, changeant de costume ou de métier, tantôt elle retourne les meubles sous scellés, et les vide par le fond, tantôt elle soulève les scellés eux-mêmes -crime capital, comme l'on sait- et, de ses doigts de fée, les remet en place. "J'eus pourtant un moment de terreur inexprimable lorsque je vis entre mes mains les scellés que je venais d'ôter, n'étant pas du tout sûre de pouvoir les remettre; Dieu, comme vous voyez, me vint en aide (29).

Ses valeurs passent de chaumière en chaumière, sans s'égarer jamais, grâce à la reconnaissance fidèle d'une foule de petites gens. L'un d'eux, rendu suspect par ces allées et venues, lui écrit ce billet :"Mademoiselle, j'ai ouï parler d'une boîte précieuse par des objets qu'elle contient, et j'ai voulu la sauver, parce qu'on m'a dit qu'elle était à vous. Je m'étais arrangé avec la meunière pour vous la faire parvenir; malheureusement, un enfant qui se baignait nous a entendus et nous a dénoncés. Je pars pour la prison, mais la boîte est en sûreté: vous la trouverez dans une caisse plus grande, près du moulin, au bord de l'eau, cachée dans les broussailles". Ce billet n'avait pas de signature, mais M<sup>me</sup> de Charbonnel, qui en devinèrent l'auteur, ne se donnèrent pas de repos qu'elles ne l'eussent fait élargir (30).

---

29) Ces épisodes se situent avant l'arrestation du patriarche du Flachat.

Ils ont lieu chez Emilie, dans la maison des Antonins, donc à une époque où elle peut y résider. Nous savons que le 15 mars 1793 la citoyenne Charbonnel-Jussac fut autorisée à revenir habiter avec ses filles dans sa maison placée sous séquestre (ADHL, 1 Q 199) et qu'à partir du 7 octobre 1793, les membres furent vendus à l'encan. C'est donc entre ces deux dates et sans doute plus près de la première, qu'Emilie put exercer son adresse à déjouer les scellés. Les procès-verbaux de séquestre nous disent où ceux-ci avaient été posés : sur une armoire, les tiroirs d'un bureau, plusieurs "cabinets" (placards) et deux chambres.

Ces exploits étaient entrés dans la légende familiale dont l'abbé Fraisse se fait l'écho : "M. de Charbonnel-Jussac, le père, voyant approcher la Révolution, cacha derrière le marbre de la cheminée des papiers importants et des valeurs, lesquels furent retirés par M<sup>me</sup> Catherine, non sans peine, aux jours d'extrême détresse, ce qui l'aida à pourvoir aux besoins des siens. La même demoiselle aurait fait défoncer adroitement les planches de derrière d'un secrétaire où les révolutionnaires avaient apposé les scellés, et qui renfermait des papiers nécessaires et de l'argent." (ADHL, 38 J).

Il est bien possible, du reste, que les citoyennes Jussac n'aient sollicité l'autorisation de revenir aux Antonins que pour procéder à ces récupérations.

30) Quel était ce moulin ? Qui était la meunière ? Qui était ce correspondant ? Nous ne le savons pas et serions heureux de recueillir toute tradition orale à ce sujet.

## CAMBRIOLEURS IMPROVISES

La tante qui les avait accueillies fut emprisonnée à son tour et le château vendu comme bien national (31). Alors elles prirent une petite maison à Monistrol et travaillèrent pour vivre; toute la ville en était touchée. Souvent, le plus farouche terroriste de la région vint lui-même déposer de nuit à leur porte du blé, du pain ou de l'argent (32). Mais leur objectif capital était toujours la prison de Saint-Didier-la-Séauve. Pendant ses absences indispensables, Emilie payait une femme pour servir Mme de Charbonnel du Betz et ses deux filles (33). Un jour, elle trouva en rentrant à Saint-Didier l'entrée de la prison interdite; toutes ses démarches et offres d'argent échouèrent. Alors elle prit le plus dangereux des partis : celui de se plaindre au comité révolutionnaire, dont il eût été si utile au contraire de se faire oublier. De ce chef, elle fut traduite en jugement.

31) Nous ne connaissons pas de document officiel confirmant cet emprisonnement. Mais il est assez vraisemblable. La veuve Colomb obtint en effet de la municipalité, le 14 novembre 1794, un certificat de civisme rigoureusement identique dans ses termes à ceux qui blanchirent Marie-Louise et Anne de Béget après qu'elles eurent été libérées de la prison de Saint-Didier (AMM, 12 et 24 brumaire an III). Quant au château du Flachat, il ne fut pas alors "vendu comme bien national". Mais, fermé après l'arrestation de ses propriétaires, il était interdit aux demoiselles Charbonnel-Jussac.

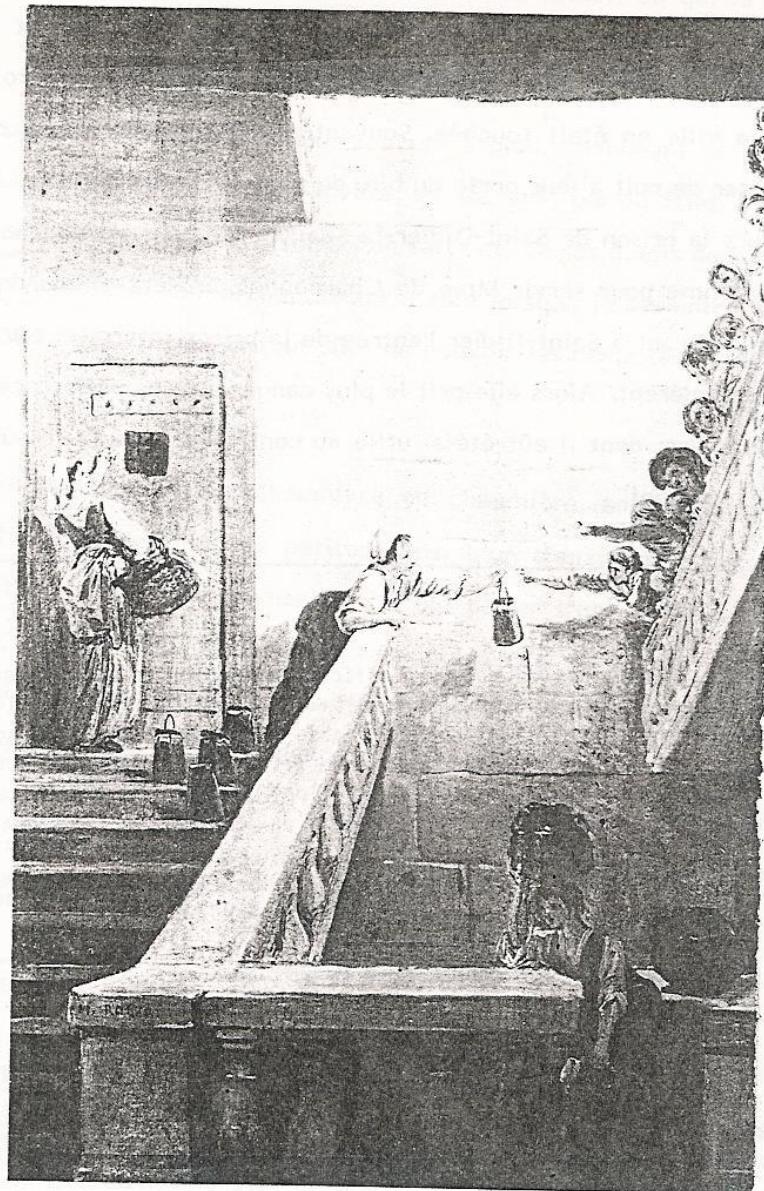
32) Le citoyen Pagnon, ancien apothicaire de l'infirmerie de l'hôpital de Monistrol et officier de santé. Hippolyte de Chabron relate ainsi cet épisode (Notre Pays, p. 36) :

Quel était cet ami qui, pendant la nuit sombre,  
Avançait lentement, en se glissant dans l'ombre,  
Pour cacher le bienfait comme un crime. - Son nom  
Devra trouver sa place ici : c'était Pagnon.

Pagnon, outre ce trait de générosité, est resté dans la légende monistrolienne à travers sa maison: la "maison Pagnon". On pouvait y voir, pris dans le parement des murs, des débris provenant, dit-on, des statues ou des antiquités qui avaient orné le parc de Mgr de Galard. La pierre de seuil, dit l'abbé Fraisse, n'était que l'autel de marbre offert par Mgr de Galard à la collégiale et que Pagnon acheta lors de la destruction. Cette maison s'élevait sur le chemin du Pinet, là où s'étend aujourd'hui le cimetière, à hauteur de la chapelle funéraire du Petit Séminaire. Celui-ci en effet acheta le "clos Pagnon" sous la Restauration. La commune le lui racheta en 1874 pour agrandir le cimetière : la maison fut alors démolie.

Sa situation nous donne-t-elle une indication sur l'endroit où se trouvait la "petite maison" louée par les demoiselles de Charbonnel ? Une tradition orale que nous a rapportée Mme Clémenson veut en effet qu'elles aient trouvé refuge sur le chemin de Cheucle, dans un lieu-dit connu sous le nom de "la Comtesse", à hauteur du Pinet. Ce nom viendrait du souvenir laissé par ce séjour. Si la tradition reflète la vérité, Pagnon n'avait en effet pas beaucoup de chemin à faire pour déposer ses secours, et il pouvait le faire sans courir le risque de rencontrer beaucoup de monde.

33) Les prisons révolutionnaires fonctionnaient selon les anciennes habitudes. On pouvait, à la discréction des concierges, s'y faire servir des repas et, comme on le voit ici, y faire entrer des domestiques. Nous sommes surpris de nos jours par ces accommodements dans les antichambres de l'échafaud.



Le repas des détenus dans une prison  
de Paris, pendant la Terreur

D'abord, on lui demanda le serment (34): il fut refusé net. "Mes juges insistèrent, raconte-t-elle, en promettant, si je le signais, la liberté des miens et la jouissance d'une partie de leur fortune. Quelle tentation ! Dieu cependant me fit la grâce d'accomplir mon devoir et de compter sur lui beaucoup plus que sur ces bons Messieurs. - Je remercie la Convention, répondis-je, de ses intentions bienveillantes à mon égard, mais je ne puis les accepter, car le serment qu'on me demande est contraire à ma foi et à mes opinions. Qu'elle excuse donc mon refus et qu'elle me fasse la liberté de conscience qui est préférable à toute autre".

On trouve dans ce petit discours la physionomie morale complète de la Mère de Charbonnel : une simplicité naïve, mais si ferme et si franche, si courtoise et bienveillante tout ensemble, qu'à peine y pouvait-on résister. Ce fut ici le cas : on la laissa sortir. Mais cette hardie tentative devenait, hélas ! sans objet car la Convention appelait en masse à Paris les détenus de province (35). Déboutée une fois encore de la prétention d'accompagner sa mère, Emilie obtint, à force de largesse, qu'une femme de chambre prendrait sa place. Elle chercha aussi des protecteurs à Paris et se souvint toute sa vie avec reconnaissance des secours souvent pleins de délicatesse qui avaient adouci à ses chères prisonnières les mois d'angoisse qui suivirent.

---

34) Sur la nature de ce serment et les débats de conscience auquel il donna lieu (si Emilie refuse de s'y plier, sa grand-tante, la Supérieure des Ursulines, l'avait prêté), voir la notice 7.

35) En vertu du décret du 27 germinal an II qui ordonne le transfert à Paris de tous les prévenus de "conspiration", et de la loi du 22 prairial instituant la Grande Terreur. Toutefois le récit généralise ici abusivement. Cinq femmes de la famille étaient détenues à Saint-Didier : la grand-mère d'Emilie (Mme de Charbonnel du Betz), sa grand-tante Béget (la Supérieure des Ursulines), sa mère (Marie-Etiennette de Charbonnel-Jussac), et deux de ses tantes ("mademoiselle de Jussac", sœur de son père, et la "veuve Colomb", demi-sœur de sa mère). De ces cinq femmes, seule la "fille Jussac" fut transférée à la Conciergerie pour y être jugée par le Tribunal Révolutionnaire. Son convoi quitta Saint-Didier le 1er thermidor et arriva à Paris après la chute de Robespierre. Nous avons découvert dans les archives du Comité de Sécurité Générale et du Tribunal Révolutionnaire des documents qui précisent les motifs de son transfert. Aucun document analogue ne mentionne les autres membres de la famille Charbonnel. Du reste Marie-Etiennette, dans une pétition, précisera qu'elle a "été recluse à Montfranc pendant l'espace de trois mois, qu'elle a ensuite recouvré sa liberté." Sur tous ces points, voir la notice 6.

M.de Charbonnel du Betz avait, croyait-on, renfermé des valeurs dans une petite cassette : où était-elle ? Grâce à mille stratagèmes, on interrogea par signes la femme de charge alors en prison. La cassette était dans l'épaisseur d'un mur intérieur du château (36), près de la cheminée du salon. Maintenant, il y fallait pénétrer, bien qu'il fût habité par les nouveaux acquéreurs et gardé par un énorme dogue. Emilie commença les travaux d'approche. Une chaumière, d'où l'on pouvait surveiller la place, fut louée tout auprès, et les trois soeurs épierent le moment favorable.

Par une nuit noire, l'une faisant le guet, l'autre tenant l'échelle, Emilie, aidée d'un vieux serviteur, pénétra dans le salon, démolit l'ouverture avec précaution, et s'assura de la cassette. Mais il n'est si méchant métier qui n'ait besoin d'apprentissage. Les cambrioleuses improvisées, prises de panique au premier bruit, s'enfuirent, laissant la cache béante, des plâtres tout autour, les fenêtres ouvertes, et même l'échelle au mur. Tout d'une haleine elle portèrent leur trouvaille en lieu sûr; et bien leur en prit, car leur maisonnette fut fouillée dès le lendemain.

#### LE CULTE CLANDESTIN

Si Emilie savait affronter la mort pour conserver aux siens quelques ressources, est-il besoin de dire que rien ne l'arrêtait quand il s'agissait de leur procurer des secours religieux ? La messe était, pour sa foi, ce qu'elle est en effet, et c'est tout dire. Privée de ce trésor de toutes grâces, de cette rançon du monde, elle sentait la plus douloureuse des indigences. Aussi exposa-t-elle vingt fois sa vie pour l'entendre ou pour obtenir une absolution. Tantôt par les pentes boisées des Cévennes (37), tantôt par les côtes poétiques de Billard, alors que le vent de la montagne déferlait sur les pins avec un bruit de marées, elle passait et repassait dans l'ombre l'étroite vallée où coule la Loire, toute petite encore. Elle se souvenait

36) Le Flachat. Il n'avait pas été vendu et "les nouveaux acquéreurs" ne pouvaient donc y vivre. Mais le château était fermé et les "séquestrés" - Reviron et Sauze, des voisins - étaient responsables de l'intégrité des biens. Les lieux n'avaient pas exactement l'aspect d'aujourd'hui. Le château était beaucoup moins isolé. Une chapelle, les bâtiments du "grangier", des écuries s'élevaient tout à côté. Un long mur séparait la cour d'honneur qui s'étendait devant la façade, de la grande "terrasse" plantée en verger. Cela pouvait faciliter les approches, et la retraite...

37) Le nom de Cévennes s'appliquait jadis couramment à l'ensemble de la Lozère, du Vivarais et du Velay. Rappelons ces vers d'Hippolyte de Chabron :

Sur un des beaux versants où naissent les Cévennes  
Fut bâti Monistrol, antique monastère". (Notre pays, p. 5).

en particulier d'une grange où deux cents personnes s'assemblèrent une nuit de Noël (38), sous le couteau, on peut le dire, car le prêtre était pousuivi; on était sur ses traces; une minute de plus ou de moins devenait une question de vie ou de mort. On priait, on pleurait de joie, on chantait même des noëls; et, de la mort, nul souci ! "Dans toute ma vie religieuse, je n'ai su ce qu'étaient les consolations au prix de celles-là", disait la Mère de Charbonnel en sa vieillesse.

D'autres fois, elle revenait déçue : le prêtre avait changé de gîte; ou bien l'office, avancé par prudence, était fini; et quand la foule compacte et silencieuse s'était écoulée, elle n'obtenait pas toujours la sainte communion. Il lui arriva de découvrir, dans un pli affreusement escarpé de la montagne, un groupe de prêtres réfractaires, vivant là comme des ermites, en toute sécurité, depuis plusieurs années, sans avoir jamais été inquiétés. Elle s'y fixa pour quelques mois (39), tant elle avait faim et soif des grâces sacramentelles.

Cependant, les geôles de Paris s'ouvrirent avec la chute de Robespierre (juillet 1794), et si Mesdames de Charbonnel n'eurent pas immédiatement leur liberté, elles furent du moins ramenées en Velay; et Emilie réalisa enfin le voeu de son coeur, celui de servir sa mère dans la prison. Sa détention dura trois mois entiers, puis les portes s'ouvrirent d'elles-mêmes.

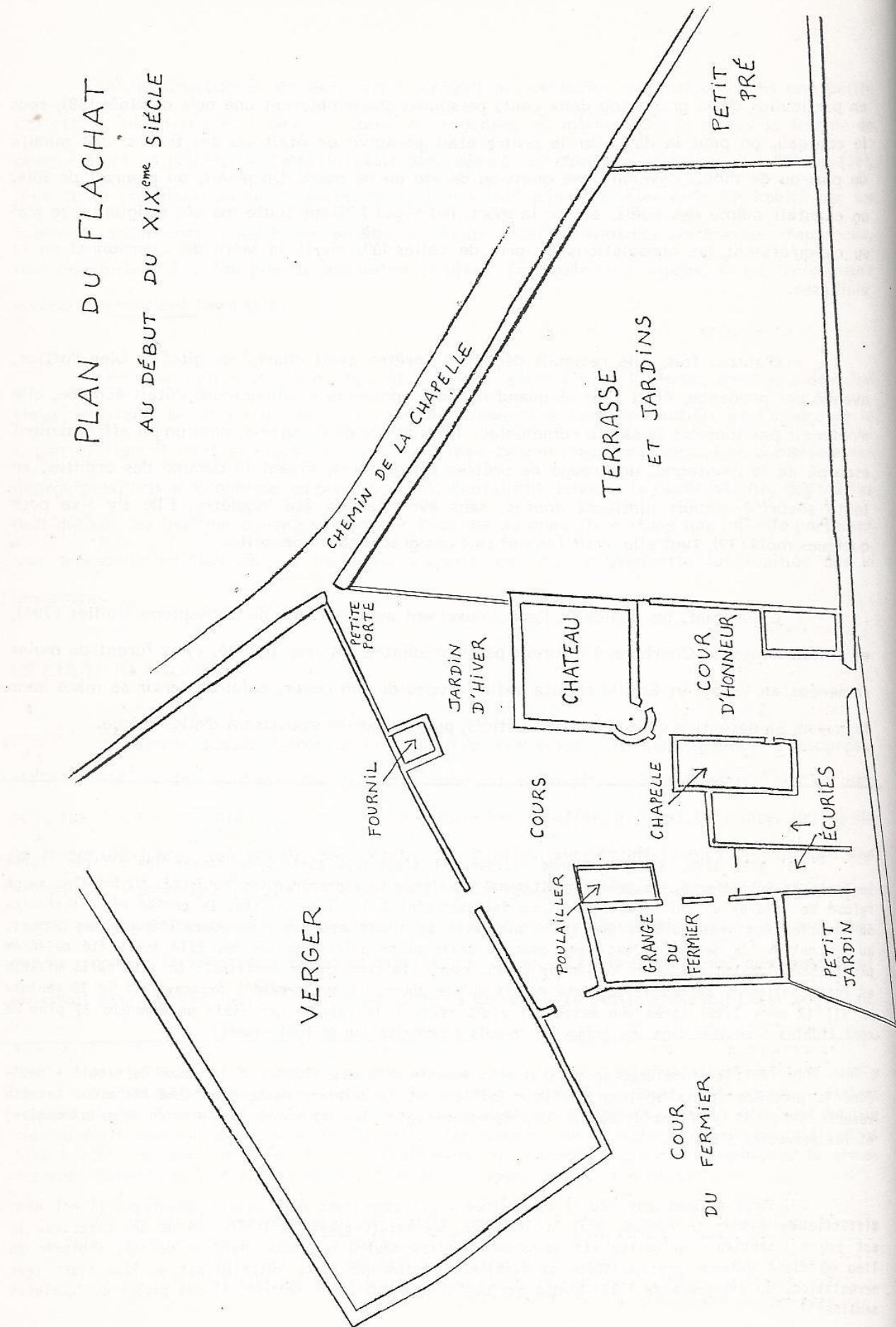
---

38) Noël 1794. Sous la Grande Terreur, il s'agissait surtout de cacher les prêtres. Après la chute de Robespierre, le culte traditionnel s'efforça de reprendre. Les autorités municipales ayant refusé de tolérer un culte même privé, on fut contraint à la clandestinité. Le comité révolutionnaire du district eut vent qu'à la Noël 1794 une messe de minuit avait eu lieu dans l'écurie des Samuel, au Bouchet de la Sœuve. C'est sans doute à cette messe qu'assista Emilie. Elle avait été célébrée par l'abbé Michalon qui, dans cet hiver 94-95, courut la campagne de Monistrol. On sait qu'il officia au Petit Solignac, au Mas ; recherché depuis quinze jours, il fut arrêté à Grangevallat le 12 ventose an III (2 mars 1795) après une messe qui avait réuni (la veille, qui était un dimanche ?) plus de cent fidèles courageux dans une grange de Pouzols (communication de Paul Saumet).

Le récit confond donc en un seul deux moments d'intense émotion : la messe de minuit - peut-être la première depuis si longtemps pour Emilie - et la dernière messe de l'abbé Michalon. A cette réserve près, il y a une frappante correspondance entre les documents (la version révolutionnaire) et les souvenirs d'Emilie.

39) Nous n'avons pas trouvé de documents qui permettent d'en savoir davantage. Il est même difficile de situer ce moment. D'après le texte, ce serait avant la libération de ses parentes. Il est peu vraisemblable qu'Emilie ait abandonné à elles seules ses deux sœurs et se soit éloignée du lieu où était détenue presque toute sa famille. A moins que cette retraite ait eu lieu avant leur arrestation, au printemps de 1794. Plutôt que de "quelques mois" ne faudrait-il pas parler de "quelques semaines" ?

PLAN DU FLACHAT  
AU DÉBUT DU XIX<sup>e</sup> SiÈCLE



## MESSES DE MASSE AU FLACHAT

Avec le contenu de la fameuse caisse, déposée près du moulin, le chateau du Flachat fut racheté; et, dès avant l'hiver de 1794, toute la famille commençait d'y respirer (40). Ce n'est pas que la France ne fût encore en complète anarchie; mais, près de ces arbres jetés à terre en masse, partout montaient; gonflés de sèves, les rejetons de la vieille vie catholique française, issus de leurs racines profondes.

La Semaine Sainte de 1795 (41) fut pleine de joie pieuses. La veille des Rameaux la foule était si grande à la messe, que les murs de la grange oscillaient à chaque instant,

---

40) Nous l'avons dit plus haut : le Flachat n'avait pas été vendu. Les Charbonnel purent y revenir sans avoir à le racheter. A quelle date ? On peut admettre celle que donne le récit, mais cette rentrée ne fut pas sans péripéties et le chateau demeura encore deux ans sous séquestre. Il fut mis en vente, par voie de soumission et non d'enchères en septembre 1796, et racheté par Mme de Charbonnel du Betz. La fameuse cassette sauvée par Emilie n'y suffit pas : il fallut encore emprunter près de la moitié de la somme nécessaire, Voir là-dessus la notice 6.

41) Pâques tombait le 5 avril en 1795 (16 germinal an III) - un mois après l'arrestation de l'abbé Michalon.

Le climat à Monistrol semble avoir été plus répressif qu'en d'autres endroits du département où la "bonace" soufflée par le représentant Pierret à partir de janvier 1795 entraînait une certaine tolérance à l'égard du culte. L'ambiguité législative autorisait tous les comportements. D'un côté la Convention autorisa le 25 février 1795 l'exercice de tous les cultes dans des locaux privés. Mais d'un autre côté, demeuraient en vigueur les lois de 1793 condamnant à la déportation les prêtres refusant le serment de liberté-égalité. En somme, le culte était licite, mais les ministres du culte devaient être poursuivis !

Ce n'est que le 30 mai 1795 que la loi Lanjuinais institua une véritable liberté de culte, y compris dans les édifices religieux non vendus. Les prêtres devaient seulement faire acte de soumission "aux lois de la République" - la Constitution civile du clergé étant en outre déclarée abolie le 17 juin (Tavernier, p. 188).

Même si Emilie et sa famille ont pu assister à une messe pascale en 1795, cette année nous paraît donc une date peu vraisemblable pour le rassemblement de foule au Flachat. En revanche, le récit correspond tout à fait au climat de Pâques 1796. Citons une délibération municipale de Saint-Didier en date du 17 germinal an IV (6 avril 1796, Pâques était le 27 mars) : "Considérant que les prêtres non assermentés, sans au préalable en avoir prévenu les autorités constituées, prétendant sans doute y être autorisées par les lois qui accordent la liberté des cultes, se permettent de dire la messe dans les différents villages ou hameaux de la commune, où il se fait des rassemblements de deux ou trois mille individus qui s'y rendent des communes voisines, sous prétexte de religion et de bonnes mœurs.." (Chausse, p. 89-90).

1796 était d'ailleurs année de Jubilé pour le diocèse de Sainte-Marie d'Anis - le Vendredi Saint et l'Annonciation tombant le même jour. Le mandement de l'évêque exilé et le bref pontifical qui en promulguait les indulgences furent connus pour le dimanche des Rameaux. Il n'était pas question d'aller les gagner en visitant la cathédrale - occupée par l'évêque schismatique. On pélerina sur place... et en masse. On peut imaginer ces milliers de fidèles, se pressant dans la cour d'honneur, plantée d'arbres fruitiers. C'est probablement une des manifestations collectives les plus impressionnantes qu'il y ait eu dans l'histoire de Monistrol.

pressés par le flot des fidèles. Mme de Charbonnel du Betz proposa sa propre maison, au grand bonheur d'Emilie, qui se fit sacristine, et les offices des jours suivants furent célébrés avec toute la solennité possible. Le Samedi Saint, trois mille hommes étaient présents, chaque paysan muni de sa cruche, pour emporter de l'eau bénite. Le Saint-Sacrement fut même laissé au château, à portée d'une cachette dont la porte de pierre tournait sur un pivot (42). Le dimanche, sept à huit mille personnes débordaient de la cour du Flachat jusque sur l'esplanade; c'est ce qui occasionna de la part des autorités du département un nouvel interrogatoire et un sac en règle du peu qui restait au château.

Quelques semaines de 1796 rappelèrent encore les mauvais jours de la Terreur (43): un soir, on annonce que le bourg est cerné par quatre cents hommes de figure sinistre; Emilie fait évader mère et grand-mère, soeurs, tantes et servantes. Chacun a revêtu le déguisement tout prêt en cas d'alerte : la coiffe plate, le collet noir frangé, descendant sur les épaules, le long tablier à poches, se relevant pour contenir tout ce qui se peut s'emporter de plus précieux.

Mademoiselle de Charbonnel, demeurée en arrière, avait promis d'aller demander asile à deux vieux paysans dont la chaumière l'avait abritée en plus d'une circonstance. Quand elle arriva de nuit chez ce brave homme, elle le trouva au désespoir : sa femme venait de mourir, il était malade de chagrin. La bonne demoiselle le fit coucher, s'offrant, malgré sa fatigue et sa frayeur des morts, à faire à sa place la veillée funèbre. "Je m'agenouillai dans un coin, disait-elle, le plus loin possible du cercueil, dont j'entendais les craquements affreux, et je n'osais littéralement bouger jusqu'au matin". Alors, elle repartit, à la poursuite de sa mère et de ses soeurs; elles étaient dans l'étable d'une ferme éloignée, se donnant l'air de traire les vaches. Elle s'équipa de même, et, comme elle traversait la cour, une terrine sur les bras,

---

42) N'est-ce pas une meurtrière, fermée par une pierre pivotant sur un axe vertical (fermée contre le froid, ouverte pour l'été ou la guerre !), comme on en voit encore dans l'ancienne tour du château des Hyvernoix, transformée en chapelle ?

43) Il s'agit probablement des opérations de ratissage du canton menées en octobre 1796 par les troupes du général Piston (communication de Paul Saumet).

elle se vit face à face avec le commissaire du département (44), envoyé à leur recherche. Il la considéra bien à loisir : ses yeux allaient du visage si modeste de la jeune fille à ses mains trop fines. "Citoyenne, dit-il, tu ne fais pas ton métier." Et ce fut tout.

Huit jours après, les choses se calmèrent et chacun revint au logis.

#### LE FRERE AU MAQUIS

Il était dit pourtant que les larmes de la pauvre Mme de Charbonnel-Jussac ne tariraient point encore. Son fils François avait fait les campagnes de 1792, 1793 et 1794, et le comte de Damas atteste que, malgré son jeune âge, "il montra la capacité, le coeur et la bravoure d'un chevalier français". Une blessure mal fermée qui réclamait des soins, bien plus encore le besoin de revoir sa mère, lui firent braver le péril de repasser la frontière. Il fut pris et conduit à Pichegrus qui détourna la tête en disant : "Fermez les yeux, laissez-le passer". On juge de la joie inespérée de la famille en le revoyant. Tant que la jambe blessée le retint étendu, tout alla bien; une fois guéri, sa mère et ses soeurs n'eurent plus un instant de repos. De soi-disants complots royalistes amenaient périodiquement des représailles. François, caché bon gré mal gré dans une cave, se rattrapait par le soupirail, où il se cramponnait à l'occasion, pour crier : "Vive le Roi !" D'abord les passants ne firent qu'en rire, mais un jour de perquisition sérieuse, il fut pris dans un bois, conduit à Lyon et fusillé dans la plaine des Brotteaux : "Nul n'osa nous porter la funèbre nouvelle, écrit une de ses soeurs; on voulut faire croire à ma mère qu'il s'était évadé, et nous l'attendîmes plusieurs mois, mais il n'est jamais revenu !".

---

44) Etienne Coffy sans doute, à cette époque le chef du clan jacobin. Il était l' "agent municipal" de Monistrol et non "commissaire du département". "Commissaire", il le fut plus tard, en 1798, en un moment de recrudescence de la terreur, et ce titre a pu rester alors associé à son nom pour Emilie. Il avait de bonnes raisons de reconnaître la jeune fille, ayant en 1784, comme notaire royal, rédigé le codicille testamentaire par lequel Mme de Jussac, la grand-mère d'Emilie, léguait 1000 livres "à sa petite-fille et filleule" ! (Papiers Chabron). Lors de la vente de la maison des Antonins, il avait acheté le jardin (aujourd'hui partie du jardin Moret).

45) Jean-Joseph, né en 1777, était le seul fils des Charbonnel-Jussac. Son père avait émigré en l'emmenant avec lui. Sur les circonstances de son retour à Monistrol, de son engagement avec le fameux Surville, de son arrestation et de son exécution, voir la notice 5.

## PARDON, MAIS PROCES

Vers 1799, les deux soeurs d'Emilie épousèrent, l'une M.de Vaux-Foletier (46), l'autre, M.de Chabron (47). Quant à elle, depuis sa première communion faite à quatorze ans, d'après l'usage malheureux de ce temps-là, elle s'était consacrée sans réserve au seul amour de Jésus Christ. Sa cousine, Mlle Pauline de Charbonnel (48), qui demeurait près d'elle à cette époque, écrivait plus tard : "Il n'y avait pas à rechercher quelle était sa vertu principale, car elle les pratiquait toutes à un admirable degré. C'était un ange ! Les domestiques, les amis de la maison, les prêtres de passage ne l'appelaient que "la sainte soeur". Elle s'adonnait à l'oraison et s'approchait des sacrements avec une régularité exemplaire. Bien qu'elle eût à se plaindre de beaucoup de personnes, elle n'y faisait jamais allusion; et sa vertu dominant la sensibilité, elle était, au contraire, la joie de sa famille. Ses parents portaient le cachet d'une extrême prudence et d'une grande bonté."

46) Ces deux mariages eurent lieu, non en 1799, mais en 1805, à un mois d'intervalle. Le 22 janvier Félicité épousa à Retournac Bertrand de Chabron. Le célébrant fut l'abbé Menut, vicaire à Monistrol, que Mgr de Galard avait ordonné prêtre en Suisse : "durant la tourmente, il avait pourvu, au risque de sa vie, aux besoins spirituels de Monistrol et de toute la contrée, et, aux périodes les plus sombres, avait trouvé un asile dans la famille de Charbonnel, dont il était resté l'ami vénéré". (Causse, p. 12). Le 18 février, Fanny épouse Antoine-Fidèle Jourda de Vaux de Foletier.

Or en 1805, Emilie était depuis un an religieuse à Amiens. Elle ne connut ses beaux-frères que beaucoup plus tard : Bertrand de Chabron en... 1821.

47) Pauline était la fille ainée de Jean-Baptiste de Charbonnel du Betz. Elle était donc la cousine germaine d'Emilie. Elle était née en 1789 en Bourgogne où son mariage avait fixé son père et avait passé ses premières années en Suisse où ses parents avaient émigré. Jean-Baptiste, muni de faux certificats, parvint à se faire rayer de la liste des émigrés le 19 Juin 1797 ; femme et enfants le rejoignirent au Flachat en octobre. Pauline avait neuf ans et put admirer sa cousine pendant quatre ou cinq ans.

Pauline semble avoir été une originale ; elle se brouilla avec sa famille. Elle mourut à Gênes dans sa 95ème année, après une vie fantasque : "C'était une nature singulière, avide de mouvement et sans attrait pour la société. Au cours de ses randonnées elle s'était payée la bizarre fantaisie d'une place dans le chapitre noble de Munich. Depuis lors elle fut pour tous "la chanoinesse". Elle devait continuer, jusqu'à une extrême vieillesse, ses voyages de piété et ses croisières de touriste." (R.P. Causse, p. 43).

Libre maintenant de ses allées et venues, elle soignait les malades, catéchisait grands et petits; et préludant à l'oeuvre du Sacré Coeur qu'elle ignorait encore, elle avait réuni au Flachat un certain nombre de petits malheureux qu'elle intruisait comme une mère. Que de fois elle pratiqua alors héroïquement le pardon des injures, en soulageant et rassurant au lit de la mort les misérables qui se reprochaient d'avoir eu part aux persécutions qu'elle avait endurées. Elle n'oublia rien cependant pour relever les ruines de sa propre maison : un sens supérieur de la justice l'y portait. L'extraordinaire lucidité de ses idées et de ses souvenirs lui donnait déjà un doigté singulier, sûr, doux et rapide en affaires. Elle ne put éviter les procès et, si le premier fut perdu, c'est qu'on le conduisit sans demander son avis; elle en gagna ensuite sept (48).

Voyant la fortune à peu près rétablie, sa mère entourée déjà de petits-enfants et ayant appris du Père Lambert l'existence de la nouvelle société, Emilie sentit qu'elle pouvait enfin tourner vers Dieu la somme totale de ses dévouements; et, montant à cheval, elle était partie pour Amiens.

48) Le manuscrit Chabron apporte un autre témoignage sur sa diligence et son sens pratique: "Les biens des émigrés qui n'avaient pas été vendus pouvaient leur être restitués, mais il fallait préalablement de grandes formalités ; la présence des trois jeunes demoiselles de Charbonnel au chef-lieu du département était presque indispensable. Comme leurs ressources pécuniaires n'étaient pas suffisantes pour entreprendre ensemble ce voyage, Mademoiselle Emilie se chargea seule de cette mission. Elle se rendit au Puy à l'hôtel Bergeat, si justement renommé à cette époque ; là elle fut entourée de tous les soins et de toutes les prévenances que l'on peut attendre des personnes qui savent compatir au malheur". (Papiers Chabron)



LA MARIÉE DE VILLE  
estampe populaire du Premier Empire



II

LE DOSSIER  
DE LA LEGENDE

---



## LE DOSSIER DE LA LEGENDE

Nous reproduisons dans les pages suivantes deux textes, l'un, inédit, de l'abbé Fraisse, l'autre, connu mais peu répandu, d'Hippolyte de Chabron.

L'abbé Fraisse, curé et historien de Monistrol, s'est naturellement intéressé à la famille de Charbonnel. Il a écrit une notice, inédite elle aussi, sur le château du Flachat. Son intérêt est surtout généalogique, et elle n'est d'ailleurs pas sans erreurs (elle est conservée à la bibliothèque municipale du Puy). Il eut d'autre part connaissance de la notice préparée par les religieuses du Sacré-Coeur sur la Mère de Charbonnel. Ce fut pour lui l'occasion de rédiger une série de "notes" sur les Charbonnel pendant la Révolution. Il les conserva dans ses papiers et elles sont entrées récemment avec eux aux Archives départementales (36 J). Certaines sont le résultat d'explorations cursives dans les archives municipales: elles ne nous apportent rien. D'autres enregistrent des traditions: l'abbé Fraisse s'était notamment entretenu avec la chanoinesse Pauline de Charbonnel, jeune cousine d'Emilie, avec Mme Blanquet du Chayla, dernière fille de Jean-Baptiste de Charbonnel du Betz, et avec Mme de Chabron, seul témoin direct. Nous publions ci-après celles des notes qui, à ce titre, ont un intérêt indiscutable. Malheureusement, au moment de rédiger ces notes, ses informatrices étaient mortes; son travail lui posa des questions qu'il était trop tard pour leur soumettre. C'est le cas en particulier de son récit des "mauvais jours" de la Terreur; nous ne le reproduisons pas car il n'ajoute rien à la version du Sacré-Coeur.

Après ces fragments de la mémoire orale conservés par l'abbé Fraisse, on lira une présentation poétique de ce qu'on peut à bon droit appeler une légende, qui n'est pas la fiction, mais la réalité héroïsée et sublimée. Hippolyte de Chabron vouait un culte à sa mère. Félicité racontait "sa" Révolution à ses fils, aussi passionnément et précisément que sa soeur le faisait aux jeunes religieuses du Sacré-Coeur. Mais Chabron est poète, non narrateur. Il évoque des scènes isolées, exemplaires. Cela a pour nous l'avantage de mettre en relief les traits essentiels de la "légende Charbonnel": le vieillard traîné en prison pour y mourir, les trois filles abandonnées sans ressources. Autour de la famille, trois figures tutélaires: Galard le protecteur, Pagnon le secourable, Pierret le libérateur. On appréciera aussi que le souvenir des épreuves écarte délibérément le souvenir des "bourreaux". Après la Révolution, Monistrol a réappris l'art de "vivre ensemble".

Notes de l'abbé H. Fraisse  
sur la Mère Catherine de Charbonnel

Contenues dans un cahier manuscrit conservé aux Arch.Dép. de Haute Loire,  
cote 38 J

Renseignements sur Mlle Catherine de Charbonnel-Jussac, religieuse du Sacré-Cœur à Paris

1°) Education de mlle Catherine de Charbonnel-Jussac, jusqu'à sa 14ème année  
(détails fournis par Mme la comtesse Pauline de Charbonnel du Betz)

Mlle Catherine reçut toute sa mrepière éducation et instruction dans le monastère des Ursulines, à Monistrol, dont la supérieure était, alors, R. D. Anne de Béget, sa grand'tante maternelle. Outre cette circonstance particulière, plusieurs autres motifs durent déterminer les parents de la jeune Demoiselle à la confier aux Religieuses de cette maison. 1°, un des premiers fondateurs dudit monastère, en 1634, avait été noble Jacques de Béget, seigneur du Flachats, ancêtre de R.D. Anne de Béget, et de sa soeur Marie-Louise. Cette dernière, grand'mère de la jeune Catherine. Les membres de la famille de Béget, entre autres Marcellin et Armand, doyens du chapitre de ND du Puy, s'étaient montrés toujours les zélés protecteurs de cette maison religieuse. 2°) Toutes, ou presque toutes les demoiselles appartenant aux familles nobles des pays environnant Monistrol, avaient l'habitude de venir demander à nos Ursulines, une instruction, simple peut-être, mais solide, profondément religieuse, et tout aussi brillante qu'on pouvait la donner ailleurs, à cette époque. (...)

La jeune et vertueuse élève reçut les leçons de sa grand'tante, religieuse d'un grand mérite; et de ses autres maîtresses, qui, toutes, sans en excepter une seule, se montrèrent admirablement fermes, quelques années plus tard, en face de la tourmente révolutionnaire; et, parmi elles surtout, R.D. Catherine de Vaux-Foletier, dite en religion Sr Saint Xavier, destinée à devenir la tante par alliance de demoiselle Fanny de Charbonnel-Jussac, soeur de notre jeune élève. Sr St Xavier, traînée hors de son couvent, refusa net et publiquement de déposer son costume religieux, malgré l'ordre que s'avisa de lui donner un des membres de la municipalité républicaine.

Telle fut la maison religieuse où Mlle de Charbonnel-Jussac reçut sa première éducation. Telles furent les maîtresses qui la formèrent, et mirent dans son coeur les fondements de la solide piété dont elle donna, dans la suite, de si beaux et de si nombreux exemples.

2°) A quatorze ans, c.à d. en 1788, elle fait voeu de virginité, et se décide pour la vie religieuse de Sainte Claire.

Il semble que les circonstances dont nous venons de parler, les traditions de famille, et l'espoir bien fondé de parvenir aux premières dignités et charges du monastère de Ste Ursule à Monistrol, devaient déterminer la jeune Catherine à se consacrer à Dieu dans cette maison. Mais sa piété en jugea tout autrement. N'ayant en vue que Dieu seul et craignant les faveurs et les distinctions autant que d'autres parfois les ambitionnent. Elle puise bien, dans les conseils de sa grand'tante et de ses autres maîtresses, la résolution ferme de devenir religieuse, et fit même, à 14 ans, avant de quitter le monastère, et de entrer dans sa famille, le voeu de virginité. Mais, pour que son sacrifice fût accompli plus parfaitement, plus entièrement, et avec une plus grande abnégation, elle se jeta à l'opposé de tout ce qui aurait pu flatter l'amour-propre; et se décida à entrer, aussitôt qu'elle le pourrait dans le couvent des Clarisses du Puy. Cette décision fut arrêtée, et comme suspendue mais non changée, par la Révolution qui éclata bientôt. Nous verrons, plus tard, qu'elle durait encore en 1803; et pourquoi, à cette époque, Catherine, au lieu de se rendre au Puy, partit pour Amiens.

3°) Elle refuse, à 15 ans, la riche et noble alliance du marquis de Fisicat, baron de Rochebaron, près Bas, et de Saint-Genest Laval, près Lyon.

Nous avons dit que le voeu de virginité, accompagné sans doute de celui d'entrée en religion, fait par Mlle Catherine de Jussac, à l'âge de 14 ans, était une décision ferme et bien arrêtée de sa part. Et elle ne tarda pas à en donner la preuve. L'année qui suivit sa sortie du couvent, en 1789, quand la jeune dlle n'avait encore que quinze ans, le marquis de Fisicat la demanda en mariage. C'était pour elle une alliance très honorable très honorable et très avantageuse selon le monde. Mais, comme nous l'a assuré Mme la comtesse Pauline de Charbonnel, bien au courant de ce fait, la jeune Catherine n'hésita pas un seul instant. Elle fit connaître à ses parents la promesse qu'elle avait faite à Dieu, déclarant que rien au monde ne saurait la détourner de sa vocation. Ses parents qui l'aimaient beaucoup, et respectaient malgré sa jeunesse, ne la sollicitèrent plus. Le jeune marquis se retira plein d'estime pour elle, regrettant que sa résolution fût inébranlable, et le 16 novembre 1789 il épousait Dlle Elizabeth-Catherine de Chazaux de Chateauneuf-Rochebonne, nièce de l'archevêque de Lyon, et fille du comman-

dant des troupes coloniales de la Guadeloupe. Pour Mlle Catherine de Jussac, se vérifia la parole de saint Paul: "Qui se marie fait bien; qui ne se marie pas fait mieux, même au point de vue temporel." Car, dans les années qui suivirent, fondatrice de La Ferrandière, elle put connaître, visiter souvent, et peut-être consoler et secourir la baronne de Fisicat. Celle à laquelle elle avait cédé généreusement son brillant avenir dans le monde. Cette dame habitait le quartier de la Croix-Rousse, dans la maison Revol, et avait une fortune bien modique. L'émancipation des noirs et un tremblement de terre avaient entraîné la ruine de tous les biens qu'elle possédait dans les colonies. L'échafaud de 93 l'avait privée de son beau-père, et la Convention avait séquestré et dilapidé tous ses domaines en France.

4°) Vie de Mlle Catherine de Jussac pendant les mauvais jours de la Révolution

(•••) Vers l'année 1796, des jours un peu moins sombres se levèrent pour la famille de Charbonnel-Jussac et de Charbonnel du Betz. Quelques biens leur ayant été rendus à Monistrol, à Jussac et à Saint-Mauricé en Gourgois, les dames et filles de ces deux maisons se réunirent au Flachats où elles vécurent le plus souvent ensemble. C'est là que Mlle Pauline de Charbonnel commença à connaître sa cousine Mlle Catherine de Charbonnel-Jussac, et à lui voir mener une vie et pratiquer des vertus, dont elle ne parle aujourd'hui encore qu'avec une grande admiration. "Il n'y a pas, dit-elle, à rechercher quelle était sa vertu dominante, parce qu'elle les pratiquait toutes. à un admirable degré! C'était une sainte, c'était un ange. Les parents et les domestiques de la maison, tous les amis de la famille, MM. Menut et Beauzac, vicaires de la paroisse, qui se réfugiaient et se cachaient au Flachats, l'appelèrent la sainte soeur. C'est le nom que tous lui donnaient, et auquel tous la reconnaissaient. Elle était d'une régularité exemplaire pour ses exercices de dévotion. Son oraison se disait chaque matin; chaque soir elle disait son chapelet et faisait sa lecture spirituelle. La fréquentation des sacrements (quand le calme sut la permettre) était un des points de la règle qu'elle s'était tracée auquel elle tenait le plus. Bien qu'elle eût à se plaindre d'un grand nombre de personnes, jamais une parole froissant la charité, et faisant allusion à certains torts qu'on avait eu envers sa famille, ne sortait de ses lèvres. Toutes ses paroles étaient dites avec une excessive prudence et une très grande bonté." J'ai demandé à Mme Pauline si, par suite de ses malheurs éprouvés, sa cousine n'était pas un peu triste et sévère: "Mais pas du tout, m'a-t-elle répondu; au contraire, elle était gaie, affable, ayant toujours quelques bons mots pour consoler et bannir la tristesse. Ses conversations faisaient la joie de toute la famille, de sa mère, de sa grand'mère et de Mme de Charbonnel du Betz; lesquelles en avaient un grand besoin."

Nous avons dit dans d'autres lettres, que, dans les baptêmes que MM. Menut et Beauzac étaient encore obligés de faire en secret, Mlle Catherine se prêtait volontiers, et fort souvent, et gaiement, à être la marraine des enfants pauvres. Elle avait pour l'aider dans cet office charitable, et pas toujours sans danger, une demoiselle du Lac de Saint-Martin, sa cousine germaine, laquelle, aussi, avait voulu se faire religieuse visitandine au Puy, en avait été empêchée par la Révolution, mais se hâta de rentrer dans son couvent, dès que le calme se fut rétabli, et y a terminé ses jours.

Mlle Catherine habita presque continuellement le Flachat, près de sa grand-mère Marie-Louise de Béget, morte seulement vers la fin de 1803. Quand Mme de Charbonnel-Jussac s'en allait à Jussac ou à St-Maurice-en-Gourgois, elle ne prenait avec elle qu'une de ses filles: les deux autres restaient près de leur grand'mère. Et, de préférence, la vieille dame réclamait la future religieuse, qui savait la consoler et l'encourager plus que toutes les autres.

5°) Mlle de Charbonnel-Jussac au Flachat, le 3 novembre 1803. 1)

Nous retrouvons Mlle Catherine, au Flachats, le 3 novembre 1803. Elle avait alors vingt neuf ans, et se disposait à exécuter enfin le voeu qu'elle avait fait à l'âge de quatorze ans. Voici la scène de famille que nous a racontée Mme Pauline de Charbonnel du Betz. Elle devait être marraine de son jeune frère, Armand-François. Après s'être préparé à cet office par une neuvaine de prières ferventes, et par la réception des sacrements, comme elle en avait reçu l'ordre de ses parents, elle invita à cette cérémonie quelques unes de ses compagnes, mais surtout sa cousin qu'elle aimait beaucoup et respectait encore plus; et qu'elle tenait, nous a-t-elle dit plusieurs fois comme un ange et une sainte. En revenant de l'église des Capucins, où se faisait alors le culte paroissial, et où avait été administré le baptême, l'enfant dut être présenté et offert par la marraine à la Sainte Vierge, patronne de la petite chapelle du chateau. Et l'offrande fut faite, et Dieu sait avec quels sentiments de piété, par la marraine et Mlle Catherine de Jussac qui l'assistait. Mais il restait une autre cérémonie à accomplir. La grand'mère était mourante dans son lit, et à elle aussi l'enfant dut être présenté, pour qu'il reçût une solennelle bénédiction. L'allocution de Marie-Louise de Béget fut longue et sérieuse, à ce qu'il paraît. Quand elle explique à la jeune marraine, et aux personnes qui l'entouraient, leurs graves obligations vis-à-vis de l'enfant, Mme Pauline en était toute tremblante, et s'en souvient aujourd'hui encore (1880). "C'est que, nous a-t-elle dit, ma grand'mère était bien bonne, bien bonne... Mais aussi, elle était sévère, et prenait les affaires de la Religion très au sérieux, et avec toute leur importance." C'est le

1) Erreur pour 1802.

premier sermon qu'entendit le futur évêque de Toronto, porté dans les bras de sa sœur et de sa cousine; et ce fut aussi la dernière allocution de Dame Marie-Louise de Béget qui mourut quelques jours après. Et il semble que cette mort hâta le départ de Mme Catherine de Jussac. Ce lien d'affection qui la retenait le plus dans le pays, une fois rompu, elle ne tarda pas à se donner à Dieu.



*Révérrende Mère de CHARBONNEL  
Assistante Générale  
d'après un dessin fait à son lit de mort*

## ALEXANDRINS POUR UNE LEGENDE

par Hippolyte de Chabron



## Souvenir et pardon

Un siècle aura bientôt emporté sur son aile  
 La révolution, mais nous vivons en elle  
 Par tant de souvenirs que ces temps malheureux  
 Ont laissés dans nos cœurs. Malgré nos chants joyeux  
 Quand le calme revint, malgré nos jours de fête,  
 Nous frémissons encor du souffle de tempête  
 Qui dans l'ombre et l'effroi fit sombrer nos aïeux,  
 Par le penser toujours nous vivons avec eux.

O proscrits ! ô martyrs què la mort vit sans crainte,  
 Qui, dans nos souvenirs, avez laissé l'empreinte  
 De toutes vos vertus, sortez de vos tombeaux,  
 Parlez ! Nous direz-vous le nom de vos bourreaux !  
 « A quoi bon ? disent-ils ; le martyr qui succombe  
 » Ne sait que le pardon, nous du seuil de la tombe,  
 » Nous demandions au ciel que nos derniers neveux  
 » Et les leurs, plus que nous fussent toujours heureux. »

Oublions donc comme eux les méchants et leurs crimes,  
 Et ne nous rappelons que les grandes victimes,  
 Que leurs exemples purs et les nobles bienfaits,  
 Que prodigua leur vie autour de ce palais.

### Monistrol en son délire

Pendant ces mauvais jours où la raison s'égare,  
 Où le grand peuple Franc redevenait barbare ;  
 Sous ce régime affreux, régime de la peur,  
 Que l'histoire a nommé de ce nom : LA TERREUR !  
 Et que la plume en deuil à peine ose décrire.  
 Monistrol eut aussi son moment de délire :  
 Emporté par le flux qui remontait toujours,  
 Mon calme et cher pays connut les mauvais jours.  
 On vit des citoyens vénérés, nos modèles,  
 Indignement ravis à leurs foyers fidèles,  
 Et jetés dans les fers comme des malfaisseurs !  
 Rien ne put des tyrans arrêter les fureurs.  
 Ni pitié ! ni remords ! on voyait à toute heure  
 De jeunes orphelins, chassés de leur demeure,  
 Demander à grands cris de suivre leurs parents  
 Pour souffrir avec eux leurs peines, leurs tourments.  
 Mais ces hommes sans cœur, aux hideuses colères,  
 Des enfants éplorés rejetaient les prières,  
 Les laissant au hasard, sans appui, sans soutien,  
 Chassés du toit natal et privés de leur bien.

Les monstres épuisés de meurtre et de carnage,  
 Sur les propriétés assouvirent leur rage ;  
 De ce vaste palais qu'ils n'ont pu renverser  
 Qu'est devenu le parc ? Ils n'ont fait que passer  
 Et nous n'y trouvons plus ces temples, ces beaux marbres,  
 Si richement sculptés, ces vergers, ces vieux arbres,  
 Ces bassins, ces bosquets, invitant aux plaisirs ;  
 Hélas ! rien n'est resté ! rien que les souvenirs.  
 Seul le château géant plus puissant que l'orage,  
 Des Vandales d'alors a défié l'outrage ;  
 Il plane encore intact sur le riche vallon  
 Où la Loire en rampant déroule son sillon.

### L'évêque banni

Malgré tous ses efforts pour calmer la tempête,  
 Il dut se résigner à quitter sa retraite ;  
 Au seuil de son palais, le prélat bienfaisant,  
 Rencontra la menace et les hommes de sang ;  
 Tigres qui, de fureur frémisaient à sa vue,  
 Le bruit d'une arme à feu retentit dans la rue  
 L'attentat s'attaquait aux jours de Monseigneur !  
 Mais lui, l'homme du Christ, insensible à la peur,  
 Il subit sans pâlir le péril et l'outrage ;  
 Rien ne put altérer les traits de son visage ;  
 Il conserva son calme et désertant ces lieux,  
 Il bénit ses bourreaux.... tels furent ses adieux !

### Le patriarche dans les fers

Hélas ! le grand prélat ne fut pas seul victime  
 Des fureurs de ce temps où commandait le crime.  
 Quand l'étendard sanglant fut partout déployé,  
 Des hommes au cœur dur, frappèrent sans pitié  
 Les femmes, les enfants, le clergé, la noblesse ;  
 Rien ne leur fut sacré, pas même la vieillesse !

Oui ! l'on vit Charbonnel, un vieillard de cent ans,  
 Chargé de fers, trainé, malgré ses cheveux blancs,  
 Trainé dans les cachots de Saint-Didier-la-Seauve  
 Cruels ! quoi ! sans respect pour ce noble front chauve !...  
 Mais qu'importait son âge ! il était à vos yeux  
 Redoutable et funeste... il était vertueux.

Qu'avait fait ce vieillard, si frêle, si tranquille ?  
 C'était le bisaïeu d'une noble famille,  
 Et cela suffisait pour qu'en ces jours d'horreurs,  
 Il dût subir l'arrêt de vos lâches fureurs.  
 Il touchait au déclin de sa longue carrière,  
 Et nul de ses enfants ne ferma sa paupière ;  
 Des verroux d'un cachot il entendit le bruit,  
 Ce fut son dernier jour !... il mourut dans la nuit !!!

Ainsi vous résistiez, proscripteurs des familles,  
 Aux larmes d'une mère, aux sanglots de ses filles !  
 De Charbonnel-Jussac, fidèle à ses serments,  
 Avait quitté la France et servait dans les rangs  
 Du prince de Condé : vous ne pouviez l'atteindre ?  
 Son épouse, à vos yeux, n'était donc pas à plaindre ?  
 Elle pleurait pourtant l'absence d'un époux :  
 Mais qu'importe ! il fallut mettre sous les verroux  
 Cette femme martyre ! en ces œuvres du lâche,  
 Vous alliez jusqu'au bout poursuivant votre tâche !  
 Pourquoi les épargner, ces malheureux enfants ?  
 Dépouillez-les de tout, faites des indigents !

On vit alors trois sœurs, dont une fut ma mère,  
 Sans asile, sans pain, en proie à la misère,  
 S'abriter pauvrement dans un panvre réduit,  
 Où souvent à pleurer elles passaient la nuit.

### Cet ami dans la nuit

Au milieu des rigueurs de ces temps déplorables,  
 Il se trouva pourtant des âmes charitables  
 Qui surent adoucir les chagrins, les ennuis  
 De ces pauvres enfants et furent leurs appuis.

Quel était cet ami qui, pendant la nuit sombre,  
 Avançait lentement, en se glissant dans l'ombre,  
 Pour cacher le bienfait comme un crime. — Son nom  
 Devra trouver sa place ici : c'était Pagnon,  
 En venant en secret déposer son aumône,  
 Afin qu'on ignorât cette main qui la donne,  
 De ces trois jeunes sœurs, devinant les besoins,  
 Il fuyait inconnu, n'ayant eu pour témoins  
 Que le Dieu qui voit tout, et que sa conscience.

Oui, la pitié resta fidèle à l'indigence !  
 Aussi l'on vit encor la boulangère Oudin,  
 A ces pauvres enfants, fournir toujours du pain.

Pourtant l'œuvre du bien conduisait à l'abîme ;  
 Les méchants avaient fait de la vertu le crime,  
 La vertu que fuyaient désormais les respects  
 Provoquait le péril et faisait des suspects.

### Ode à Pierret

Le règne des méchants allait enfin finir,  
 Des hommes au cœur droit, au touchant souvenir,  
 L'olivier à la main, vinrent sécher les larmes  
 De ces nombreux martyrs, et calmer leurs alarmes.  
 Que ton nom soit béni, noble et juste Pierry,  
 Tu fus l'ange sauveur de ce pauvre Velay :  
 Les victimes d'alors vinrent à ton passage  
 Pour te complimenter. Une fleur de jeune âge (1),  
 Dont la noble famille avait eu des revers,  
 Une enfant à ta gloire improvisa des vers.  
 Ma mère les savait, sa mémoire si vive  
 Ainsi les redisait dans leur forme naïve.

Pierry vient essuyer nos larmes,  
 Il est ici pour les tarir,  
 Le calme renait, plus d'alarmes,  
 Ce n'est qu'aux méchants à pâlir.

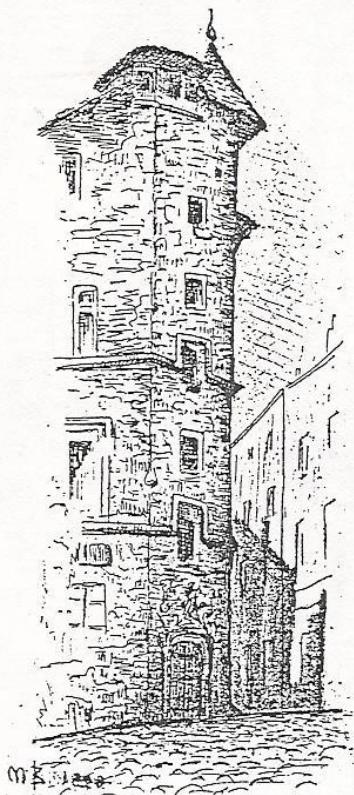
Il est l'ami de la justice  
 Et Minerve dicte ses lois,  
 Bons citoyens, sous son auspice,  
 Nous allons recouvrer nos droits.

Avec lui je vois son épouse  
 Qui vient embellir nos climats,  
 Vénus même en serait jalouse  
 Si les cieux voyaient ses appas.

Pierry, pour le malheur tu te montras propice,  
 Et toujours et partout prêt à rendre un service.  
 Le Velay de ton nom garde un tel souvenir,  
 Que ce nom parmi nous ne doit jamais périr.  
 Ici-bas ta vertu conquit une couronne :  
 Tu l'as plus belle aux cieux où c'est Dieu qui la donne.

(1) M<sup>me</sup> Jourda de Vaux de Foletier.





APPENDICES

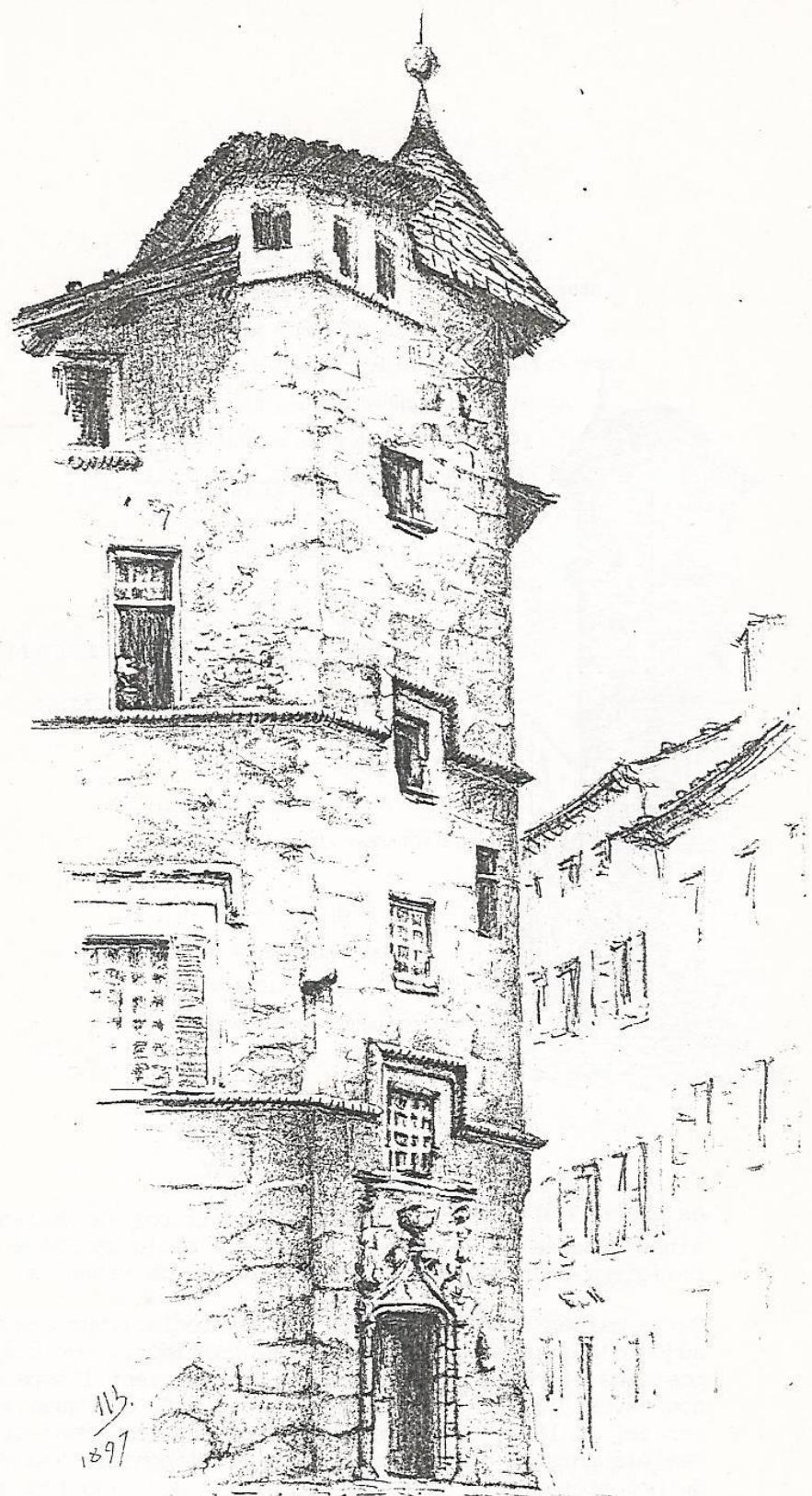
---

DANS LA MAISON  
DES ANTONINS

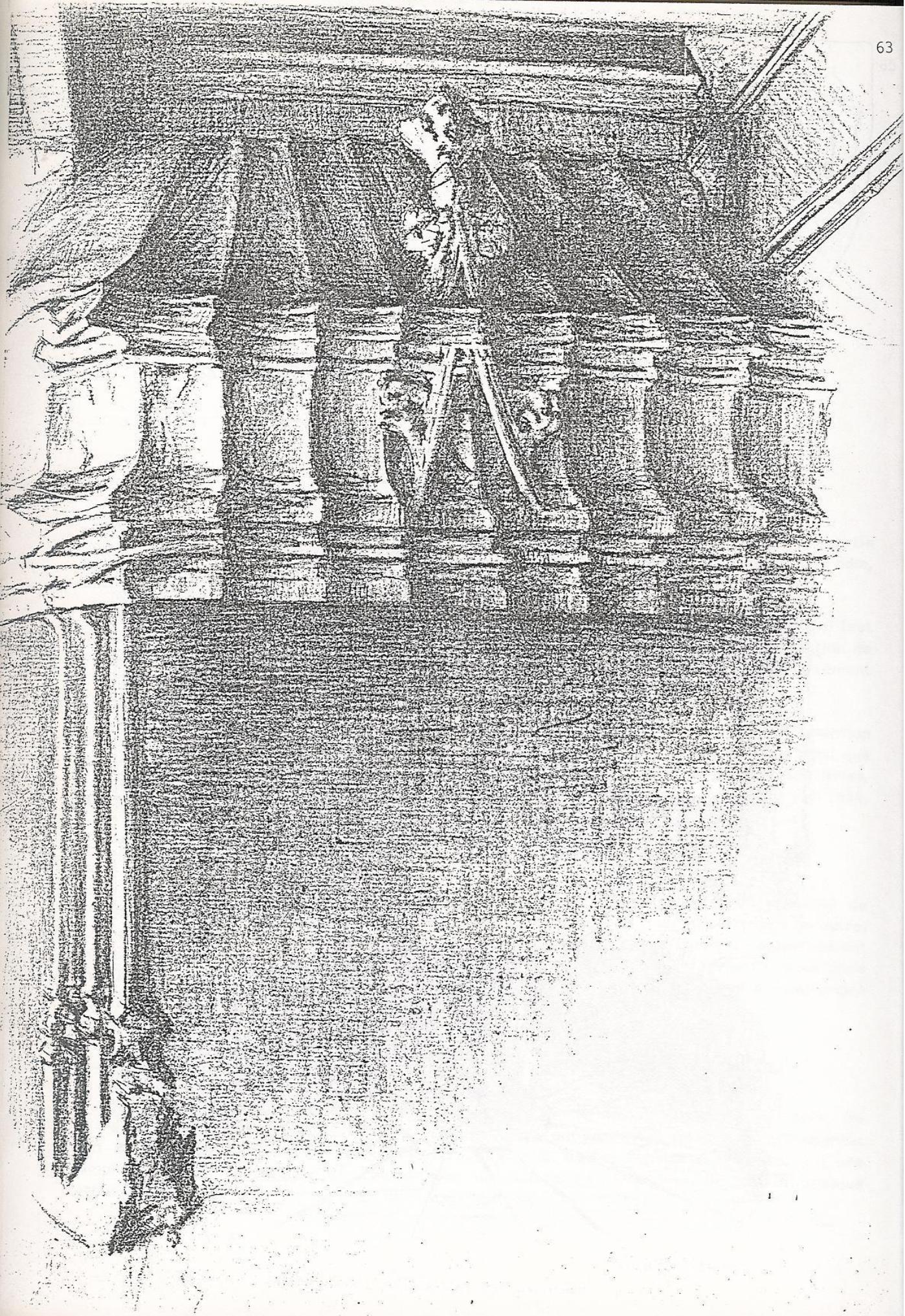
Les Charbonnel-Jussac habitaient à Monistrol la "maison des Antonins", ainsi appelée parce qu'elle avait été bâtie au 15ème siècle par les religieux hospitaliers de Saint-Antoine-de-Viennois.

Cette maison a brûlé au début de ce siècle. (Sur son emplacement s'élève aujourd'hui la maison de M. Drevet, tailleur.) Quelques anciennes cartes postales et photographies nous en conservent l'aspect extérieur. Mais nous avons la chance que Marc Bouchacourt, quelques années avant l'incendie, en 1898, en ait réalisé sept dessins, dont cinq représentent des éléments du décor intérieur. (Il l'appelait "maison Rome", du nom du propriétaire au cadastre de 1811.) Nous les reproduisons dans les pages qui suivent.

Ces illustrations serviront d'introduction à trois documents qui nous font pénétrer dans cette demeure, telle que les Charbonnel-Jussac l'habitaient.



La maison des Antonins, à Monistrol.

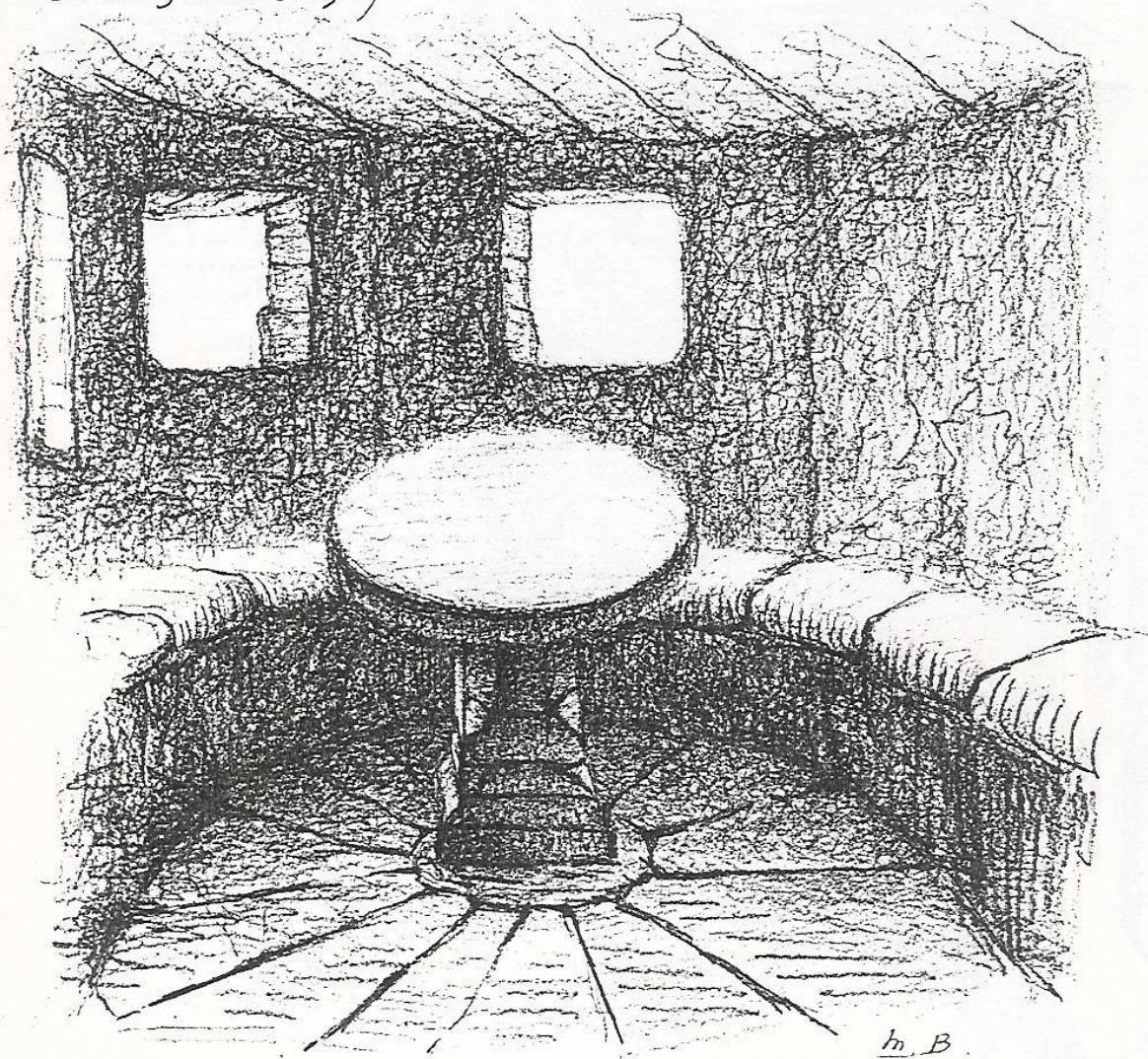




d'une cheminée, dans la petite frieze  
situee au 2<sup>e</sup> étage et regardant la  
rue de l'Arbret —

Clef-de-voute de la Salle  
du rez-de-chaussee —

Monistrol (1898)



maison Rome

(Intérieur du belvedère = bancs et table de pierre.)

m. B.

## A

LA BIBLIOTHEQUE DES CHARBONNEL-JUSSAC

" La lecture semble peu répandue dans l'ensemble de la noblesse. Une grande partie d'entre elle n'a pas de livres (...) La noblesse qui lit, possède une bibliothèque digne de ce nom, se limite aux parlementaires, à la riche noblesse provinciale et à la noblesse de cour".

C'est un des meilleurs connasseurs du sujet qui trace ce sombre portrait (1). Il faut donc croire que le capitaine de Charbonnel-Jussac était une exception. La reconstitution de ce qui subsiste de sa bibliothèque après la Révolution montre que ses livres, tous soigneusement reliés, souvent à son fer, étaient au nombre d'une centaine au moins.

Dans le procès-verbal d'inventaire de la maison des Antonins, il est fait mention d'une "bibliothèque": "nous avons trouvé dans ladite bibliothèque différents volumes ainsi que des estampes et différents dessins" . Conformément aux instructions officielles, ces livres, estampes et dessins furent "emballés et transportés au district" (24 prairial au II, 12 juin 1794, ADHL 1 Q 199).

Ont-ils été récupérés plus tard, et quand ? En tout ou en partie ?.

Certains ouvrages échappèrent-ils à la saisie par quelque ruse, complicité ou dissimulation ? Nous ne le savons pas. Nous pouvons supposer que, à un moment ou à un autre, la soeur de l'émigré, "mademoiselle de Jussac", prétendit que certains livres lui appartenaient personnellement. En effet quelques exemplaires qui nous sont parvenus portent son ex-libris manuscrit ("à mlle de Jussac"), alors qu'un fer de reliure ou un ex-libris armorié montre qu'à l'évidence l'ouvrage appartenait à son frère.

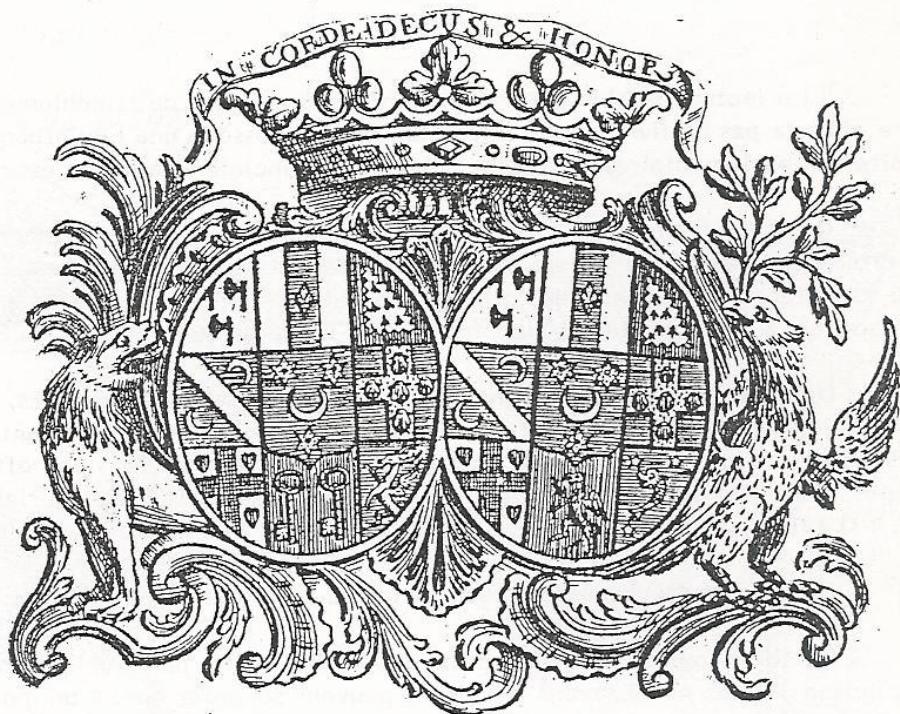
ESSAI DE RECONSTITUTION

Nous avons tenté une reconstitution à partir de deux éléments: d'une part, les ouvrages de la bibliothèque Chabron en notre possession, qui portent une preuve de provenance: soit un fer de reliure (Mr de Charbonnel-Jussac) soit un ex-libris armorié et gravé, soit une simple mention manuscrite; et d'autre part un "catalogue des livres de la bibliothèque appartenant à ma mère", petit cahier manuscrit rédigé par Hippolyte de Chabron.

Ce catalogue comprend 270 ouvrages. Une grande partie d'entre eux a été dispersée à la fin du 19ème siècle. Sur presque tous ceux qui subsistent et qui ont été publiés avant 1789, on trouve une indication de provenance Charbonnel-Jussac.

On peut en déduire que les livres publiés avant la Révolution que possédait Mme de Chabron lui venaient de ses parents ou de sa tante. Dès lors, il nous semble légitime d'inclure dans notre "bibliothèque Charbonnel-Jussac" tous ces ouvrages, même ceux que nous ne détenons plus.

Sur les 94 titres ainsi retenus, 46 – la moitié – sont entre non mains. Dans la liste ci-dessous, les "absents" sont signalés par un astérisque.



Ex-libris Charbonnel-Jussac

conservé sur un exemplaire des "Considérations sur les Mœurs" de Duclos.

L'analyse de la composition de cette bibliothèque confirme notre extrapolation: entre les livres subsistants et disparus, nulle hétérogénéité. C'est bien du même choix qu'il s'agit: celui du couple Charbonnel-Jussac.

### DES CLASSIQUES ...

Les classiques français occupent une place importante dans cette bibliothèque. Les choix des Charbonnel-Jussac ne s'écartent pas des canons du goût contemporain. On ne s'étonnera pas, en particulier, de l'absence des auteurs du XVI<sup>e</sup> siècle, point encore réhabilités.

Les quatre grands noms du panthéon classique, Corneille, Racine, Molière et Boileau, occupent tout naturellement le premier rang, avec leurs œuvres au complet. À leurs côtés, quelques absences et certaines préférences annoncent peut-être un choix plus personnel. Essayistes et moralistes ont été visiblement dédaignés: les noms de Pascal, de La Rochefoucauld ou de La Bruyère sont absents des rayons. Bossuet n'est présent que par un mince opuscule; seul Massillon est honoré de ses œuvres complètes. De toutes évidence, leur goût les portaient peu vers cette grande prose savante et ces débats de doctrine et de morale dont les enjeux, à un siècle de distance, dans l'éclairage nouveau des Lumières, paraissaient sans doute dépourvus d'intérêt. Ils lui préféraient une littérature de divertissement, où dominaient la fantaisie ou l'anecdote. En témoignent, les mémoires de Retz, les onze volumes des lettres de Mme de Sévigné, et surtout des romans, L'Astrée, vieux "best-seller" indéracinable, La Princesse de Clèves, Le Roman comique, sans parler des grands classiques d'outremont de l'Arioste et du Tasse, avec leurs héros déguisés en petits marquis par les traducteurs infidèles du XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'examen de cette bibliothèque laisse douter qu'on ait eu chez les Charbonnel-Jussac une connaissance étendue du latin et, à plus forte raison, du grec. Trois auteurs anciens en tout et pour tout, c'est en effet bien peu. Le roman d'Achille Tatius représente toute la littérature grecque - or c'est un roman, genre fort apprécié des Charbonnel, et qui plus est, Achille Tatius y apparaît "habillé à la française", selon les propres mots du traducteur, dans une version qui fut un durable succès de librairie. Un volume unique de Virgile, autant de Cicéron, représentent Rome; ces volumes sont malheureusement perdus et nous ignorons s'ils contenaient le texte latin ou sa traduction.

### ... AUX CONTEMPORAINS

La grande majorité des ouvrages de la bibliothèque des Charbonnel-Jussac appartiennent à la littérature contemporaine. Mais ici encore, leur goûts les ont portés à faire un tri dans l'abondante production de l'époque. Le théâtre n'est presque pas représenté; la poésie l'est à peine, à travers des œuvres trop hétéroclites (depuis le grave Polignac - sans doute dans une traduction française - jusqu'à une parodie burlesque de la Henriade) pour révéler un goût personnel. En revanche, près d'une vingtaine de romans (nombre relativement important, puisqu'il dépasse celui des œuvres classiques dans leur ensemble) trahissent un penchant marqué pour la fiction. Mis à part la Pamela de Richardson, point de romans célèbres - point de ceux auxquels on a coutume d'attribuer une valeur littéraire. Zélie dans le désert, L'Espion du Grand Seigneur, L'Héroïne Mousquetaire, ce sont là de ces livres que l'on classerait aujourd'hui, sinon dans la catégorie des romans de gare, du moins dans celle des romans de plage ... Ne peut-on pas se laisser aller à imaginer que Mesdames de Charbonnel-Jussac, laissées si souvent seules à Monistrol par le fils, le mari ou le frère militaire, trouvaient dans ces récits plaisants ou rocambolesques un agréable passe-temps? Les uns, teintés d'exotisme et d'un

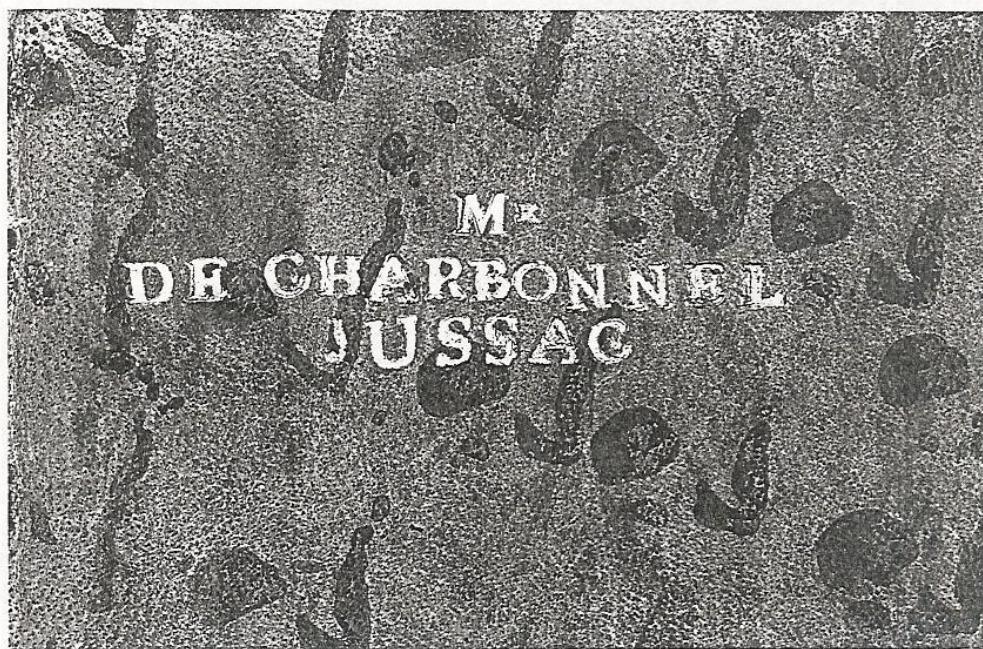
discret libertinage transportaient dans une Espagne ou une Turquie de carton-pâte; d'autres, comme le roman de Bibiena, renseignaient les provinciales morfondues sur les dernières coqueluches parisiennes et sur les mots à la mode lancés par les petits-maîtres.

La dernière rubrique, et la plus curieuse, est celle des essais (au sens le plus large du terme). Elle laisse voir un esprit ouvert aux idées les plus avancées du temps. C'est bien la bibliothèque de celui qui se fera élire en 1789 par la noblesse libérale. Michel-Benoît avait fait bon accueil à Montesquieu, à Voltaire, à Duclos, à Rousseau, à Diderot et à Beaumarchais, et cela jusqu'aux dernières années qui précédèrent les orages révolutionnaires. On sent là un peu plus que le souci de se tenir au fait de l'actualité intellectuelle; nul doute que Charbonnel-Jussac, ne partageât alors bien des idées des Philosophes.

Le brûlot du Contrat Social caché sous une reliure frappée orgueilleusement aux armes d'une famille de vieille noblesse - quelle image plus frappante des contrastes de cette étrange époque? Ne forçons pas le trait. Michel-Benoît n'était pas un idéologue, mais un homme de son temps, curieux et cultivé, comme le montre à la fois la variété des titres et leur petit nombre: pas d'oeuvres complètes, comme pour un Racine ou pour un Molière, un ou deux volumes au plus pour Voltaire comme pour Rousseau. Seule L'Encyclopédie (dans sa seconde édition genevoise) aligne ses 38 volumes, dont l'officier d'artillerie qu'était Charbonnel-Jussac appréciait sans doute plus les articles scientifiques et techniques que les professions de foi contre l'ordre établi.

1) Guy Chaussinand - Nogaret, La noblesse au 18ème siècle (Hachette, 1976), p.105

2) Pour les livres "présents", la date indiquée est celle de l'exemplaire; pour les livres "absents" la date est celle de la première édition de l'ouvrage.



"Fer" d'ex-libris frappé sur le plat de beaucoup d'ouvrages de la bibliothèque. Charbonnel-Jussac utilisait aussi, mais plus rarement, l'ex-libris armorié et gravé, reproduit p. 66.

## CLASSEMENT THEMATIQUE

---

### A- CLASSIQUES

#### 20 titres ou auteurs

##### I - ANCIENS = 3

- Achille Tatius, Leucippe et Clitophon (trad. Castera, 1733)
- Cicéron \* (1 vol.)
- Virgile \* (1 vol.)

##### II - FRANCAIS ET ETRANGERS = 17

- L'Arioste, Roland Furieux (trad. 1776)
- Arnauld, Oeuvres \* (2 vol.)
- Balzac, Aristippe ou De la Cour
- Boileau, Oeuvres (4 vol.)
- Bossuet, Méditations sur la Rémission des Péchés.
- Corneille, Oeuvres \* (3 vol.)
- Fénelon, Télémaque \*
- Madame de Lafayette, La Princesse de Clèves.
- Le Tasse, Jérusalem Délivrée (trad. 1775)
- Massillon, Oeuvres \* (4 vol.)
- Molière, Oeuvres (7 vol.)
- Racine, Oeuvres (3 vol.)
- Regnard, Oeuvres \* (3 vol.)
- Cardinal de Retz, Mémoires .
- Scarron, Le Roman Comique.
- Madame de Sévigné, Lettres \* (11 vol.)
- D'Urfé, L'Astrée \*

1) Poésie = 8

- Almanach des Muses \* (1766)
- Florian, Oeuvres.
- Gresset, Oeuvres (1742)
- La Henriade travestie en vers burlesques (1745)
- Poème du bonheur \*
- Polignac, l'Anti-Lucrèce \*
- Thomson, Les saisons \* (trad. 1759)
- Trésor du Parnasse \*.

2) Romans = 19

- Bibiena, Le triomphe du Sentiment (1750)
- Miss Burney, Cecilia (trad. 1785)
- Delaplace, Mémoires de Cécile (1772)
- Abbé Gérard, Le Comte de Valmont \* (1774)
- Madame L.G.D.R., Aventures de Don Ramire de Roxas (1737)
- Marana, L'Espion du Grand Seigneur (1688)
- Prévôt, Cleveland (1734)
- Prévôt, Le Doyen de Killarine (1740)
- Prévôt, Histoire d'une Grecque Moderne (1740)
- Richardson, Pamela \* (trad. Prévôt ?)
- T \*\*\* G.D.T., La vie de Pedrillo del Campo, Roman comique dans le goût espagnol (1721)
- Voisenon, Romans et Contes \*
- Histoire véritable ou l'Héroïne Mousquetaire (1722)
- Contes Tartares \*
- Erilinia \*
- L'Enfant trouvé \*
- La Nouvelle Marianne \*
- La Femme du Jour \*
- Zélie dans le désert \*

3) Théâtre = 4

- Beaumarchais, Le Barbier de Séville \* (1775)
- Bougault, Oeuvres (sans date)

- Destouches, Oeuvres (sans date)

- Marivaux, Oeuvres \*.

4) Correspondances = 4

- Madame Dunoyer, Lettres historiques et galantes (1738)

- Madame de P\*\*\*, Lettres galantes et Poésies (1724)

- Madame de Pompadour, Lettres (1774)

- Mrs Worthley Montague, Lettres (1763)

5) Essais = 14

• Addison, Le Spectateur (trad. 1722)

• Barthélémy, Voyage d'Anarcharsis \* (1788)

• Bernardin de Saint-Pierre, Etude de la Nature (1784)

• Diderot et d'Alembert, Encyclopédie (Genève, 1777)

• Duclos, Considérations sur les moeurs (1764)

• Madame d'Epinay, Conversation d'Emilie \* (1781)

• Marmontel, Contes Moraux (sans date)

• Montesquieu, Dialogues des Morts \*

• Rousseau, Oeuvres \* (2 vol.)

• Rousseau, Le Contrat Social \* (1762)

• Voltaire, Contes de Guillaume Vadé (1773)

- "Origine des Dieux" \*

- "Cassandre" \* (7 vol.)

- "Les Miracles de la Nature" \* (1 vol.)

C- HISTOIRE = 11

• Adélaïde de Champagne (1746)

• "Le Cardinal de Richelieu" \*

• Simon du Cros, Histoire de la vie de Henri dernier duc de Montmorency (1643)

• R.P. Doriéans, Révolutions de l'Angleterre \* (4 vol. 1693)

• La Curne de Sainte-Palaye, Mémoires sur l'ancienne chevalerie (1759)

• Mézeray, Mémoires historiques et critiques sur l'Histoire de France (1732)

• Mémoires du duc de Rohan (1661)

• "Révolutions romaines" \* (2 vol.)

• "Le Sacre de Louis XV" \*

• "Vie de Fabert" \* (5 vol.)

• "Vie de Louis XV" \*

## D- ART MILITAIRE = 8

- Charbonnel, Essai sur l'artillerie (1 vol. manuscrit)
- Du Coudray, Discussion nouvelle sur des changements faits dans l'artillerie (1776)
- Eléments de mathématique \*
- Essai de tactique \*
- Legendre, Arithmétique \*
- Ordonnance du Roi, concernant le corps royal de l' artillerie (1776)
- Ordonnance du Roi, pour régler l'exercice de ses troupes d'infanterie (1776)
- Trigonométrie \*

## E- DIVERS = 6

- Bible de Sacy (1717)
- Buffon, Géographie universelle (1743)
- "La bonne Fermière" \*
- "La Maison Rustique" \*
- "Le Bon Fermier" \*
- Journal des Etats Généraux (vol. 1 à 24, 1789 à 1791)

ex Bibliotheca  
 Domini B. M. de  
 Charbonnel  
 jupac

M E M O I R E S  
D V D V C

D E R O H A N,

Sur les choses advenues en France depuis la mort  
de Henry le Grand jusques à la Paix  
faite avec les Reformez au mois  
de Juin 1619.

Augmentés d'un quatrième Livre,

E T  
De divers Discours Politiques du même Auteur  
ey-devant non imprimez.

Ensemble le Voyage du même Auteur, fait  
en Italie, Allemagne, Païs-bas-Vni,  
Angleterre, & Escosse.

Fait en l'an 1600.



## B

VENTE DES LINGES ET EFFETS

"L'ancan de Benoist Michel Charbonnel commencé le 7 octobre" 1793, tel est l'intitulé d'une copie du procès-verbal de la première dispersion de ses biens, conservée aux Archives départementales (ADHL, 1 Q 199). Nous en avons extrait un catalogue ci-joint.

Il ne s'agissait là que d'une dispersion partielle. En effet cette mesure concernait seulement l'émigré, épargnant son épouse et ses filles à qui la maison était encore ouverte.

Ainsi nous constatons que les biens vendus sont, soit des effets d'homme (garde-robe exclusivement masculine, accessoires tels que rasoirs, canne, couteau, voire même les vins et les alcools...), soit des objets superflus (violon, hamac, boîte à thé...) ou qui, du moins, ne furent pas absolument indispensables. Pour le linge de maison, un quart seulement des nappes et .. un peu plus de la moitié des serviettes (1) sont mis en vente - mais pas les draps ni la literie. Bref, tout semble indiquer qu'on a laissé aux femmes, seules habitantes de la maison, de quoi vivre décemment chez elles.

L'inventaire de la cave nous renseigne sur une consommation de vins courants. La présence de plusieurs bouteilles de rhum y apporte un parfum d'exotisme qui nous rappelle les années passées dans les îles.

Mais cette liste nous donne surtout une idée de ce que pouvait être la richesse, en quantité du moins, de la garde-robe d'un officier d'Ancien régime : 41 chemises, 14 vestes, 11 gilets, 21 culottes et tout l'avenant... D'autant que Michel-Benoît n'était sûrement pas parti sans emporter quelques effets.

(1) Proportion obtenue à partir des indications complémentaires de la deuxième vente.

De rares indications sur la nature des tissus et les écarts de prisée à l'intérieur d'une même rubrique laissent entrevoir une large gamme de qualités, et par conséquent des vêtements adaptés à différents usages.

Parmi les vestes, deux sont dites de drap noir, une de moire argent et les onze autres ne sont pas décrites.

Deux gilets sur onze sont de soie.

Pour les culottes, deux sont de soie, dont une de soie noire, une de satin blanc, une de drap, deux autres sont dites simplement noires et quinze n'ont pas de qualificatif.

Sur quatre habits, on nous précise qu'il y a un habit d'uniforme, un habit de drap noir et un de soie.

Les bas sont de fil - dix paires -, de soie - deux paires seulement et vendues à un prix double des précédents -, ou ordinaires et sans doute parfois usagés mais sans mention de matière.

Enfin, l'"anglaise calmou" est une sorte de redingote taillée dans une chaude étoffe de laine velue appelée "calmouk".

Quant aux meubles et objets divers mis en vente à cette occasion, ils sont des plus hétéroclites. On a cependant l'impression qu'ils représentent le mobilier d'un bureau - celui de Michel-Benoît -, comme l'attesterait la présence d'une table, d'un écrtoire, de porte-feuilles, d'une seule lampe, d'une seule pendule, etc..

L'histoire de l'un de ces meubles, que l'on peut suivre d'ancan en pétiton et en inventaire, va nous conforter dans cette idée. Il s'agit d'une armoire qui fut adjugée lors de cette première vente, à "la citoyenne de Jussac, la belle-sœur, pour lui tenir lieu d'une part de ses droits".

L'armoire va rester en place dans la "grande salle du second étage" de la maison des Antonins où nous la retrouvons huit mois plus tard - lors du dernier inventaire avant liquidation (ADHL, 1 Q 199). Elle est remplie de vingt tableaux ou estampes, mais la pièce

est quasiment vide. Il restait dans un "grand placard fixe à cinq portes, un pistolet anglais, une épée et son crochet en argent, un habit en satin violet doublé en soie, une paire d'épaulettes en or et une grenade" ; et une boîte de peinture.

On reconnaît aussitôt dans cette énumération, les affaires du ci-devant maître de céans.

Et c'est donc bien avec la cave, son bureau qui fut vidé le premier.

### CATALOGUE DE LA VENTE



#### 1 - DANS LA CAVE

Vin Blanc	57 bouteilles	à 1 livre 10 sous
Vin rouge	208 bouteilles	à 2 livres 4 sous
Vin de Bourgogne	5 bouteilles	à 4 livres 7 sous
Liqueur	3 bouteilles	à 15 livres
Vin d'Espagne	1 bouteille	à 4 livres
Rhum	11 bouteilles	à 7 livres
Ratafia	1 bouteille	à 6 livres 5 sous
Bouteilles vides	140	à 6 sous
Tonneaux	5	de 4 à 6 livres
Caisse de bois	1	à 1 livre 12 sous
Pannière	3	de 2 à 3 livres 10
Baine (panier d'osier)	1 (petite)	3 livres

#### 2 - DANS LE BUREAU

##### • Meubles

Armoire	1	à 15 livres 5 sous
Table	1	à 6 livres
Bureau	1	84 livres
Trumeaux	2	42 et 52 livres

. Objets et Bibelots

Pendule	1 (petite)	22 livres 10 sous
Chandelier	1	5 livres 10 sous
Lampe	1	" "
Ecritoire	1	15 sous
Boîte	2	4 à 12 livres
Boîte à thé (garnie de porcelaine)	1	26 livres
"Portes feuilles"	des	à 3 livres 5 sous
Pied de Roy	1	1 livre 5 sous
Violon	1	7 livres 5 sous
Cordes de violon		1 livre
Couteau	1	10 sous
Canne	1	1 livre
Crochets	3	2 livres 15 sous
Flacon	1	1 livre 5 sous
Gobelet de coco	1	2 livres 10 sous
Rasoirs	des	10 livres 10 sous
Cadenats	des	1 livre 15 sous
Hamac ("amaque")	1	22 livres 10 sous

. Linge de maison

Rideaux de lit	des	42 livres
Nappes	5	de 11 à 13 livres
Serviettes	78	de 12 à 21 livres
(dont deux ensembles "1 nappe et 12 serviettes")		à 245 et 250 livres

. Vêtements

Bonnets	4	de 1 livre à 1 livre 6 sous
Chemises	41	de 10 à 20 livres
Cols	17	de 1 livre 6 sous à 1 livre 8 sous

Manchettes en mousseline	des	5 livres
" filoches	des	25 livres
Vestes	14	de 8 à 20 livres
Gilets	11	de 7 à 11 Livres 5 sous
Culottes	21	de 5 livres à 26 livres
Caleçons	4	de 1 Livre 10 sous
		à 2 livres 10 sous
Bas	28 paires	de 1 livre 15 sous à 7 livres
Bas de fil	10 paires	de 3 livres 5 sous à 5 livres
Bas de soie	2 paires	6 à 7 livres 10 sous
Habit	1	27 livres
- de drap	1	52 livres
- d'uniforme	2	50 à 60 livres
- de soie	1	23 livres
Fourrure	1	21 livres
"Anglaise Calmou"	1	15 livres
Chapeau	1	11 livres
Petites guêtres	des	3 livres 15 sous
Bourses à cheveux	2	1 livre 5 sous



COSTUMES DE LA PETITE NOBLESSE  
d'après une gravure de l'époque

facture de Bénédict officiel Charbonnel Cest com  
me le 7 aout

les citoyens qui ont achete

Fauver 18 Bouteilles vin Blanc

a 2 Livres 10 sous 6 deniers total 27

officiel 64 Bouteilles vin Rouge

2 2 Livres 4 sous 140 16

Bonne fete 100 Bouteilles vin Rouge

2 2 Livres 6 sous 200

Projet 36 Bouteilles a 2 Livres 72

Fauver 5 Bouteilles vin de Bourgogne

2 4 Livres 7 sous 21 15

(...)

achete une Culotte soye 7 0 08

la Fortune une veste moire d'argent 13

Jacques Louis un gilet de soye 10 15

un gilet soye 9 5

un gilet 7 10

un gilet 8 10

un gilet 11 13

Jaboth une canaque 22 10

Chabert un habit de soye 23

Gachier un Chapeau 10

Ferraton une veste Draps noir 12

Ferraton une veste Draps noir 13

elle Bernare un habit uniforme 30

## C

VISITE D'INVENTAIRE

Accompagnons en ce jour de juin 1794 - le 24 prairial an II - les citoyens Chauvin, administrateur et Chibolon, juge de paix du district de Monistrol. Ce sont les "commissaires nommés à l'effet de procéder à l'inventaire et appréciation des meubles et effets qui restent à vendre dans la maison de l'émigré Jussac, située dans la commune dudit Monistrol, rue populaire" (ADHL, 1 Q 199).

Suivons la visite et ouvrons un oeil indiscret. (Les mots sont ceux des commissaires, l'orthographe est la nôtre.)

Dans une chambre au premier étage, nous voyons :

- Une petite table à pied de biche, en bois dur; une autre table tapissée de vert - Huit fauteuils garnis en moquette jaune - Deux fauteuils en jonc et six chaises - Une glace; un baromètre.
- Dix neuf tableaux de différentes façons - Une flûte à bec et une flûte traversière.
- Dans une alcôve, un lit garni à la duchesse, un garde-paille et un cloître.
- Une table en bois dur.
- Une bergère et un fauteuil garnis en paille.
- Une cage d'oiseaux.
- Une paire de chenêts garnis en cuivre et quatre tringles de fer.

Nous passons dans la chambre voisine

Il s'y trouve :

- Un lit garni d'indienne et dans une armoire, une courte-pointe d'indienne et une couverture de coton.
- Un fauteuil en damas.
- Une bergère garnie d'indienne.
- Une table avec un tapis indien (= d'indienne) et une petite table de nuit avec un pot de chambre en faïence.
- Deux chandeliers de cuivre blanchi (1).
- Un portemanteau (2) en drap jaune et un petit sac de nuit en tapis.
- Une boîte à peinture.
- Une boîte à toilette avec sa garniture, plat à barbe, cuvette et pot à pommade, en cuivre argenté.
- Une tabatière d'ivoire avec un médaillon sur le couvercle.
- Un rideau de fenêtre de coton blanc.
- Deux mauvaises nappes et seize serviettes.
- Deux autres nappes et sept serviettes : linge sale.
- Vingt paires de draps que l'on "fait porter au district pour l'usage de nos volontaires".
- Une seringue avec son bidet.
- Un jeu de domino avec sa boîte.
- Une vieille armoire de bois dur dans l'alcôve.

1) c'est-à-dire argenté, comme l'indique expressément le procès-verbal de la vente. 2) Valise de cuir ou d'étoffe.

De là nous allons dans la chambre donnant sur la rue de l'Unité (3) et nous y voyons :

- Un lit garni en étoffe de drap bleu avec une couverture d'indienne.
- Une commode de bois dur avec un tapis vert.
- Un fauteuil garni en laine.
- Un fauteuil, deux chaises et un tabouret garnis en paille.
- Une petite table avec son tiroir, une serviette servant de tapis, avec une cuvette et une petite cruche.
- Une table de nuit avec une chaise garnie en paille.
- Une paire de chenêts avec la pincette.
- Une armoire de bois dur à deux battants.
- Un trumeau en trois pièces cassées.
- Un pot de faïence avec sa cuvette et un gobelet.
- Un baromètre et quatre tableaux de différentes façons.

En sortant, nous apercevons dans un cabinet sur l'escalier:

- Un petit lit à tombeau garni en étoffe bleue.
- Et un fusil simple dont le canon est tordu.

De là nous descendons à la cuisine où nous trouvons :

- Une table à deux tiroirs.
- Près de la cheminée, une grille, une paire de pincettes, un pique-feu, une crémaillère et une plaque de fer; un tournebroche avec deux broches et deux lèchefrites; deux mauvais trépieds, un arrosoir et un soufflet.
- Deux mauvais chenêts de fer.
- Six chaises garnies en paille.
- Quatre chandeliers en cuivre.
- Une bassinoire en cuivre et un moine en étain.
- Une poêle avec une mauvaise marmite.
- Une petite glace.
- Une souche de bois pour hacher la viande.
- Une table avec son pliant.
- Un couvercle en cuivre.
- Un panier à salade.
- Une paire de fers à repasser le linge.
- Un falot, une grille en fer et un mauvais arrosoir.

" Dans un grand placard formant deux armoires avec un lit au milieu", sont rangés d'autres instruments de cuisine et de la vaisselle:

- Deux corbeilles avec deux fourchettes à découper.
- Une poivrière et un moulin à café.
- Une pelote de fil de cuisine et un mortier de bois .
- Une paire d'huilières et son porte huilier en faïence.
- Six douzaines d'assiettes de faïence blanche.
- Dix plats longs et trois ronds en faïence.
- Neuf plats longs jaunes de différentes grandeurs.
- Un bassin avec sa cuvette et un rafraîchissoir.
- Trois soupières, une cuvette, un petit saladier, un petit panier, trois sucriers, un moutardier, en faïence.

- Trois tasses à café avec soucoupes.
- Deux vases en verre pour les confitures.
- Un verre de cristal, une salière.
- Deux biberons, l'un en terre et l'autre en tôle vernisée; un dessous de bouteille et une cuvette en tôle.
- Dix-sept bouteilles en verre noir avec une cantine.
- Quatre gobelets en verre.
- Cinq serviettes.
- Une boîte pour les couteaux.

A côté de la cuisine, près de l'évier

est rangée la vaisselle en étain qui se compose de quatorze assiettes, deux soucoupes, deux plats ronds et deux longs, six cuillères. S'y trouvent aussi:

- Une passette pour passer le bouillon.
- Un poivrier de fer blanc.
- Un panier en paille, un paillat et un sac.
- Deux couverts, une "pommière" et une marmite de fer blanc.
- Une mauvaise passoire en cuivre.
- Une petite cafetière et quatre pots de terre.
- Plusieurs morceaux de vieux fer.
- Une scie, une paire de mouchettes, une écumeoire, un gril pour la viande, deux poêles percées, un hachoir et deux coins en fer.
- Une romaine; un chaudron de fonte.
- Un seau, deux cuillères en bois, une petite caisse et un pétrin.
- Deux pots, deux casseroles, une terrine et une cruche.

Puis nous entrons dans l'office à côté de la cuisine, où il n'y a qu'un grand portefeuille, trois tonneaux, un mauvais tournebroche et une terrine avec une petite caisse.

Nous descendons à la cave et nous constatons qu'elle a été vidée lors de la première vente.

De là nous accédons au salon sur la basse-cour où sont disposés:

- Sept chaises et quatre fauteuils garnis en paille.
- Une table en bois dur à deux tiroirs, et une autre table en noyer, à pied tourné.
- Un mauvais parasol et une malle.
- Une paire de chenêts et une paire de barres en fer.

Dans une alcôve, deux armoires fixes contiennent "quelques petits effets des enfants" qui leur sont "remis suivant l'ordre de l'administration par son arrêté dudit jour".

En montant l'escalier, dans un cabinet à main droite, nous voyons ouvrir une malle remplie de papiers ainsi qu'une boîte en fer blanc contenant en particulier "un livre espèce de terrier" qui devront être transportées aux archives du district.

Puis nous arrivons dans une grande salle au second étage (le bureau)

Dans un grand placard fixe à cinq portes nous recensons: un pistolet anglais en cuivre, une épée et son crochet garni en argent, un habit complet en satin violet et soie; une paire d'épaulettes "en or"; une grenade. Ainsi que trente cinq serviettes, quinze nappes et une fourrette.

Dans la pièce, nous ne notons que deux bois de lit, dix-huit planches, une table et deux chaises. Une armoire, qui appartient à la citoyenne de Jussac, "la belle-soeur", depuis la première vente, renferme vingt tableaux ou estampes, une boîte de peinture et un rouleau de papier à tapisser.

Nous montons au galetas où nous trouvons entreposés ou relégués:

- Deux marmites en fonte, une crémaillère, une pincette, une plaque de feu.
- Une tourtière, un poêlon, trois casseroles et une poissonnière en cuivre.
- Un petit canon.
- Quatre malles vides. Un fusil à deux coups.
- Un tonneau avec quelques planches.
- Un grenier à blé.
- Trois tableaux.
- Deux mauvais rideaux verts, une couverte de piqué.
- Un bois de lit avec deux mauvais garde-paille; des vieux morceaux de tapisserie et un grand sac de plume.

Enfin nous gagnons la bibliothèque où nous découvrons :

- Deux étuis garnis l'un en chagrin, l'autre en maraquin, contenant plusieurs outils et compas de géométrie.
- Un coquillage.
- Une petite caisse garnie de plusieurs flacons.
- Une petite boîte de couleurs et une autre garnie de petits outils de peinture.
- Cinq boîtes de plusieurs grandeurs contenant objets et petites fioles de couleurs.
- Une lunette-microscope.
- Une caisse faite en livre, contenant un petit lapin vert et trois petits objets formant des glaces.

Dans le même temps, les commissaires font emballer et transporter au district ce qu'ils prélèvent dans ladite bibliothèque, à savoir "différents volumes ainsi que des estampes et différents dessins, avec une caisse remplie d'oiseaux étrangers ou de coquillages".

La visite est terminée.

Nous assistons encore aux préparatifs de transport au district de : dix matelas, onze couvertures, sept traversins, et les vingt paires de draps mises de côté pendant l'inventaire.

Mais nous observons que les commissaires réservent trois matelas, trois gardepaille, trois traversins, trois paires de draps et trois couvertures qu'ils remettent "aux citoyennes filles de Jussac par ordre de l'arrêté de l'administration du district en date du 24 prairial 2ème année républicaine".

\* \*

\*

Tous les meubles et objets enregistrés ici ont été dispersés aux enchères le 5 messidor an II - 23 juin 1794, à l'exception des éléments de literie, de la vaisselle en étain et de la plupart des objets en cuivre ou en métal précieux ( épée et épaulettes ) soumis à la réquisition.

Quelques vêtements appartenant aux enfants ainsi que trois couchages ont été scrupuleusement réservés et remis aux trois demoiselles de Jussac, livrées à elles-mêmes depuis l'arrestation toute récente de leur famille.

Quant aux "livres, tableaux, estampes et généralement tout ce qui concerne aux effets d'histoire naturelle", nous avons vu qu'ils ont aussi été réquisitionnés conformément à la loi, et ils ont malheureusement par là-même échappé à toute description...

Précisément, dans cette demeure, les tableaux semblent avoir été très nombreux: désir de décorer et d'égayer de vieux murs ? Mais aussi un goût personnel prononcé pour les dessins, pour les estampes à la mode. D'ailleurs notre hôte aimait dessiner et peindre. Plusieurs nécessaires et boîtes de peinture retrouvés dans son bureau, dans sa bibliothèque en témoignent. Un seul vestige nous est parvenu, son auto-portrait en miniature "signé" "par lui-même", que sa fille Félicité avait pieusement conservé.

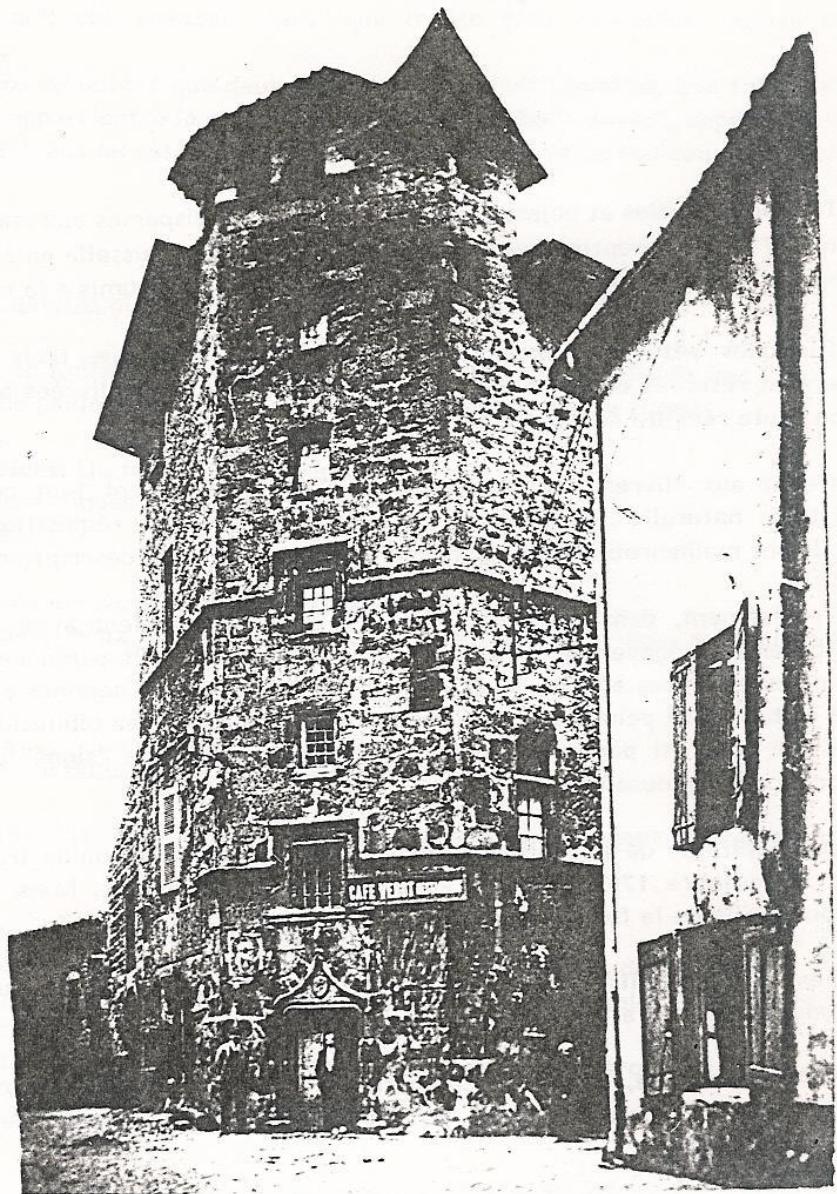
Les habitants de la maison étaient aussi musiciens. Le violon trouvé dans le bureau - et vendu en octobre 1793 - devait appartenir à Michel-Benoît. Mais laquelle des jeunes personnes jouait-elle de la flûte à bec et de la flûte traversière ?

Ces rares détails jettent une faible lumière sur l'intimité d'une famille où l'on cultivait modestement les arts.

Pour l'ensemble, seule la comparaison de cette liste avec d'autres inventaires contemporains pourrait permettre une juste évaluation de la richesse de ce mobilier et du mode de vie qu'il suggère.

On remarquera, cependant, la présence dans la cuisine d'un élément typique de l'habitat traditionnel en Velay, le lit clos où devait coucher la servante.

Les autres meubles, au goût du temps, ne dénotent pas un luxe de matériau et semblent correspondre au tout-venant des mobiliers de province.



PHOTOGRAPHIE ANCIENNE DE LA MAISON DES ANTONINS

